



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 16 avril 2012
(OR. en)**

**Dossier interinstitutionnel:
2011/0249 (NLE)**

**14764/11
ADD 19**

**WTO 329
AMLAT 84
SERVICES 96
COMER 193**

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: Accord commercial entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la Colombie et le Pérou, d'autre part

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
54		CHAPITRE 54 - FILAMENTS SYNTHÉTIQUES OU ARTIFICIELS; LAMES ET FORMES SIMILAIRES EN MATIÈRES TEXTILES SYNTHÉTIQUES OU ARTIFICIELLES		
5401		Fils à coudre de filaments synthétiques ou artificiels, même conditionnés pour la vente au détail:		
5401 10		- de filaments synthétiques:		
		- - non conditionnés pour la vente au détail:		
		- - - Fils à âme dits core yarn:		
5401 10 12		- - - - Filaments de polyester enrobés de fibres de coton	4	0
5401 10 14		- - - - autres	4	0
		- - - autres:		
5401 10 16		- - - - Fils texturés	4	0
5401 10 18		- - - - autres	4	0
5401 10 90		- - conditionnés pour la vente au détail	5	0
5401 20		- de filaments artificiels:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5401 20 10		- - non conditionnés pour la vente au détail	4	0
5401 20 90		- - conditionnés pour la vente au détail	5	0
5402		Fils de filaments synthétiques (autres que les fils à coudre), non conditionnés pour la vente au détail, y compris les monofilaments synthétiques de moins de 67 décitex:		
		- Fils à haute ténacité de nylon ou d'autres polyamides:		
5402 11 00		- - d'aramides	4	0
5402 19 00		- - autres	4	0
5402 20 00		- Fils à haute ténacité de polyesters	4	0
		- Fils texturés:		
5402 31 00		- - de nylon ou d'autres polyamides, titrant en fils simples 50 tex ou moins	4	0
5402 32 00		- - de nylon ou d'autres polyamides, titrant en fils simples plus de 50 tex	4	0
5402 33 00		- - de polyesters	4	0
5402 34 00		- - de polypropylène	4	0
5402 39 00		- - autres	4	0
		- autres fils, simples, sans torsion ou d'une torsion n'excédant pas 50 tours au mètre:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5402 44 00		- - d'élastomères	4	0
5402 45 00		- - autres, de nylon ou d'autres polyamides	4	0
5402 46 00		- - autres, de polyesters, partiellement orientés	4	0
5402 47 00		- - autres, de polyesters	4	0
5402 48 00		- - autres, de polypropylène	4	0
5402 49 00		- - autres	4	0
		- autres fils, simples, d'une torsion excédant 50 tours au mètre:		
5402 51 00		- - de nylon ou d'autres polyamides	4	0
5402 52 00		- - de polyesters	4	0
5402 59		- - autres:		
5402 59 10		- - - de polypropylène	4	0
5402 59 90		- - - autres	4	0
		- autres fils, retors ou câblés:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5402 61 00		- - de nylon ou d'autres polyamides	4	0
5402 62 00		- - de polyester	4	0
5402 69		- - autres:		
5402 69 10		- - - de polypropylène	4	0
5402 69 90		- - - autres	4	0
5403		Fils de filaments artificiels (autres que les fils à coudre), non conditionnés pour la vente au détail, y compris les monofilaments artificiels de moins de 67 décitex:		
5403 10 00		- Fils à haute ténacité en rayonne viscosse	4	0
		- autres fils, simples:		
5403 31 00		- - de rayonne viscosse, sans torsion ou d'une torsion n'excédant pas 120 tours au mètre	4	0
5403 32 00		- - de rayonne viscosse, d'une torsion excédant 120 tours au mètre	4	0
5403 33 00		- - d'acétate de cellulose	4	0
5403 39 00		- - autres	4	0
		- autres fils, retors ou câblés:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5403 41 00		- - de rayonne viscose	4	0
5403 42 00		- - d'acétate de cellulose	4	0
5403 49 00		- - autres	4	0
5404		Monofilaments synthétiques de 67 décitex ou plus et dont la plus grande dimension de la coupe transversale n'excède pas 1 mm; lames et formes similaires (paille artificielle, par exemple) en matières textiles synthétiques, dont la largeur apparente n'excède pas 5 mm:		
		- Monofilaments:		
5404 11 00		- - d'élastomères	4	0
5404 12 00		- - autres, de polypropylène	4	0
5404 19 00		- - autres	4	0
5404 90		- autres:		
		- - de polypropylène:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5404 90 11		- - - Lames décoratives des types utilisés pour l'emballage	4	0
5404 90 19		- - - autres	4	0
5404 90 90		- - autres	4	0
5405 00 00		Monofilaments artificiels de 67 décitex ou plus et dont la plus grande dimension de la coupe transversale n'excède pas 1 mm; lames et formes similaires (paille artificielle, par exemple) en matières textiles artificielles, dont la largeur apparente n'excède pas 5 mm	3,8	0
5406 00 00		Fils de filaments synthétiques ou artificiels (autres que les fils à coudre), conditionnés pour la vente au détail	5	0
5407		Tissus de fils de filaments synthétiques, y compris les tissus obtenus à partir des produits du n° 5404:		
5407 10 00		- Tissus obtenus à partir de fils à haute ténacité de nylon ou d'autres polyamides ou de polyesters	8	0
5407 20		- Tissus obtenus à partir de lames ou formes similaires:		
		- - de polyéthylène ou de polypropylène, d'une largeur:		
5407 20 11		- - - de moins de 3 m	8	0
5407 20 19		- - - de 3 m ou plus	8	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5407 20 90		- - autres	8	0
5407 30 00		- "Tissus" visés à la note 9 de la section XI	8	0
		- autres tissus, contenant au moins 85 % en poids de filaments de nylon ou d'autres polyamides:		
5407 41 00		- - écrus ou blanchis	8	0
5407 42 00		- - teints	8	0
5407 43 00		- - en fils de diverses couleurs	8	0
5407 44 00		- - imprimés	8	0
		- autres tissus, contenant au moins 85 % en poids de filaments de polyester texturés:		
5407 51 00		- - écrus ou blanchis	8	0
5407 52 00		- - teints	8	0
5407 53 00		- - en fils de diverses couleurs	8	0
5407 54 00		- - imprimés	8	0
		- autres tissus, contenant au moins 85 % en poids de filaments de polyester:		
5407 61		- - contenant au moins 85 % en poids de filaments de polyester non texturés:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5407 61 10		- - - écrus ou blanchis	8	0
5407 61 30		- - - teints	8	0
5407 61 50		- - - en fils de diverses couleurs	8	0
5407 61 90		- - - imprimés	8	0
5407 69		- - autres:		
5407 69 10		- - - écrus ou blanchis	8	0
5407 69 90		- - - autres	8	0
		- autres tissus, contenant au moins 85 % en poids de filaments synthétiques:		
5407 71 00		- - écrus ou blanchis	8	0
5407 72 00		- - teints	8	0
5407 73 00		- - en fils de diverses couleurs	8	0
5407 74 00		- - imprimés	8	0
		- autres tissus, contenant moins de 85 % en poids de filaments synthétiques et mélangés principalement ou uniquement avec du coton:		
5407 81 00		- - écrus ou blanchis	8	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5407 82 00		- - teints	8	0
5407 83 00		- - en fils de diverses couleurs	8	0
5407 84 00		- - imprimés	8	0
		- autres tissus:		
5407 91 00		- - écrus ou blanchis	8	0
5407 92 00		- - teints	8	0
5407 93 00		- - en fils de diverses couleurs	8	0
5407 94 00		- - imprimés	8	0
5408		Tissus de fils de filaments artificiels, y compris les tissus obtenus à partir des produits du n° 5405:		
5408 10 00		- Tissus obtenus à partir de fils à haute ténacité de rayonne viscosa	8	0
		- autres tissus, contenant au moins 85 % en poids de filaments ou de lames ou formes similaires, artificiels:		
5408 21 00		- - écrus ou blanchis	8	0
5408 22		- - teints:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5408 22 10		- - - d'une largeur excédant 135 cm mais n'excédant pas 155 cm, à armure toile, sergé, croisé ou satin	8	0
5408 22 90		- - - autres	8	0
5408 23		- - en fils de diverses couleurs:		
5408 23 10		- - - Tissus Jacquard d'une largeur excédant 115 cm jusqu'à 140 cm exclus, d'un poids excédant 250 g/m ²	8	0
5408 23 90		- - - autres	8	0
5408 24 00		- - imprimés	8	0
		- autres tissus:		
5408 31 00		- - écrus ou blanchis	8	0
5408 32 00		- - teints	8	0
5408 33 00		- - en fils de diverses couleurs	8	0
5408 34 00		- - imprimés	8	0
55		CHAPITRE 55 - FIBRES SYNTHÉTIQUES OU ARTIFICIELLES DISCONTINUES		
5501		Câbles de filaments synthétiques:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5501 10 00		- de nylon ou d'autres polyamides	4	0
5501 20 00		- de polyesters	4	0
5501 30 00		- acryliques ou modacryliques	4	0
5501 40 00		- de polypropylène	4	0
5501 90 00		- autres	4	0
5502 00		Câbles de filaments artificiels:		
5502 00 10		- de rayonne viscosa	4	0
5502 00 40		- d'acétate	4	0
5502 00 80		- autres	4	0
5503		Fibres synthétiques discontinues, non cardées ni peignées ni autrement transformées pour la filature:		
		- de nylon ou d'autres polyamides:		
5503 11 00		- - d'aramides	4	0
5503 19 00		- - autres	4	0
5503 20 00		- de polyesters	4	0
5503 30 00		- acryliques ou modacryliques	4	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5503 40 00		- de polypropylène	4	0
5503 90		- autres:		
5503 90 10		- - Chlorofibres	4	0
5503 90 90		- - autres	4	0
5504		Fibres artificielles discontinues, non cardées ni peignées ni autrement transformées pour la filature:		
5504 10 00		- de rayonne viscosa	4	0
5504 90 00		- autres	4	0
5505		Déchets de fibres synthétiques ou artificielles (y compris les blouses, les déchets de fils et les effilochés):		
5505 10		- de fibres synthétiques:		
5505 10 10		- - de nylon ou d'autres polyamides	4	0
5505 10 30		- - de polyester	4	0
5505 10 50		- - acryliques ou modacryliques	4	0
5505 10 70		- - de polypropylène	4	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5505 10 90		- - autres	4	0
5505 20 00		- de fibres artificielles	4	0
5506		Fibres synthétiques discontinues, cardées, peignées ou autrement transformées pour la filature:		
5506 10 00		- de nylon ou d'autres polyamides	4	0
5506 20 00		- de polyesters	4	0
5506 30 00		- acryliques ou modacryliques	4	0
5506 90		- autres:		
5506 90 10		- - Chlorofibres	4	0
5506 90 90		- - autres	4	0
5507 00 00		Fibres artificielles discontinues, cardées, peignées ou autrement transformées pour la filature	4	0
5508		Fils à coudre de fibres synthétiques ou artificielles discontinues, même conditionnés pour la vente au détail:		
5508 10		- de fibres synthétiques discontinues:		
5508 10 10		- - non conditionnés pour la vente au détail	4	0
5508 10 90		- - conditionnés pour la vente au détail	5	0
5508 20		- de fibres artificielles discontinues:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5508 20 10		- - non conditionnés pour la vente au détail	4	0
5508 20 90		- - conditionnés pour la vente au détail	5	0
5509		Fils de fibres synthétiques discontinues (autres que les fils à coudre), non conditionnés pour la vente au détail:		
		- contenant au moins 85 % en poids de fibres discontinues de nylon ou d'autres polyamides:		
5509 11 00		- - simples	4	0
5509 12 00		- - retors ou câblés	4	0
		- contenant au moins 85 % en poids de fibres discontinues de polyester:		
5509 21 00		- - simples	4	0
5509 22 00		- - retors ou câblés	4	0
		- contenant au moins 85 % en poids de fibres discontinues acryliques ou modacryliques:		
5509 31 00		- - simples	4	0
5509 32 00		- - retors ou câblés	4	0
		- autres fils, contenant au moins 85 % en poids de fibres synthétiques discontinues:		
5509 41 00		- - simples	4	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5509 42 00		- - retors ou câblés	4	0
		- autres fils, de fibres discontinues de polyester:		
5509 51 00		- - mélangées principalement ou uniquement avec des fibres artificielles discontinues	4	0
5509 52 00		- - mélangées principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins	4	0
5509 53 00		- - mélangées principalement ou uniquement avec du coton	4	0
5509 59 00		- - autres	4	0
		- autres fils, de fibres discontinues acryliques ou modacryliques:		
5509 61 00		- - mélangées principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins	4	0
5509 62 00		- - mélangées principalement ou uniquement avec du coton	4	0
5509 69 00		- - autres	4	0
		- autres fils:		
5509 91 00		- - mélangés principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins	4	0
5509 92 00		- - mélangés principalement ou uniquement avec du coton	4	0
5509 99 00		- - autres	4	0
5510		Fils de fibres artificielles discontinues (autres que les fils à coudre), non conditionnés pour la vente au détail:		
		- contenant au moins 85 % en poids de fibres artificielles discontinues:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5510 11 00		- - simples	4	0
5510 12 00		- - retors ou câblés	4	0
5510 20 00		- autres fils, mélangés principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins	4	0
5510 30 00		- autres fils, mélangés principalement ou uniquement avec du coton	4	0
5510 90 00		- autres fils	4	0
5511		Fils de fibres synthétiques ou artificielles discontinues (autres que les fils à coudre), conditionnés pour la vente au détail:		
5511 10 00		- de fibres synthétiques discontinues, contenant au moins 85 % en poids de ces fibres	5	0
5511 20 00		- de fibres synthétiques discontinues, contenant moins de 85 % en poids de ces fibres	5	0
5511 30 00		- de fibres artificielles discontinues	5	0
5512		Tissus de fibres synthétiques discontinues contenant au moins 85 % en poids de fibres synthétiques discontinues:		
		- contenant au moins 85 % en poids de fibres discontinues de polyester:		
5512 11 00		- - écrus ou blanchis	8	0
5512 19		- - autres:		
5512 19 10		- - - imprimés	8	0
5512 19 90		- - - autres	8	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		- contenant au moins 85 % en poids de fibres discontinues acryliques ou modacryliques:		
5512 21 00		- - écrus ou blanchis	8	0
5512 29		- - autres:		
5512 29 10		- - - imprimés	8	0
5512 29 90		- - - autres	8	0
		- autres:		
5512 91 00		- - écrus ou blanchis	8	0
5512 99		- - autres:		
5512 99 10		- - - imprimés	8	0
5512 99 90		- - - autres	8	0
5513		Tissus de fibres synthétiques discontinues, contenant moins de 85 % en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec du coton, d'un poids n'excédant pas 170 g/m ² :		
		- écrus ou blanchis:		
5513 11		- - en fibres discontinues de polyester, à armure toile:		
5513 11 20		- - - d'une largeur n'excédant pas 165 cm	8	0
5513 11 90		- - - d'une largeur excédant 165 cm	8	0
5513 12 00		- - en fibres discontinues de polyester, à armure sergé, y compris le croisé, dont le rapport d'armure n'excède pas 4	8	0
5513 13 00		- - autres tissus de fibres discontinues de polyester	8	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5513 19 00		- - autres tissus	8	0
		- teints:		
5513 21		- - en fibres discontinues de polyester, à armure toile:		
5513 21 10		- - - d'une largeur n'excédant pas 135 cm	8	0
5513 21 30		- - - d'une largeur excédant 135 cm mais n'excédant pas 165 cm	8	0
5513 21 90		- - - d'une largeur excédant 165 cm	8	0
5513 23		- - autres tissus de fibres discontinues de polyester:		
5513 23 10		- - - à armure sergé, y compris le croisé, dont le rapport d'armure n'excède pas 4	8	0
5513 23 90		- - - autres	8	0
5513 29 00		- - autres tissus	8	0
		- en fils de diverses couleurs:		
5513 31 00		- - en fibres discontinues de polyester, à armure toile	8	0
5513 39 00		- - autres tissus	8	0
		- imprimés:		
5513 41 00		- - en fibres discontinues de polyester, à armure toile	8	0
5513 49 00		- - autres tissus	8	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5514		Tissus de fibres synthétiques discontinues, contenant moins de 85 % en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec du coton, d'un poids excédant 170 g/m ² :		
		- écrus ou blanchis:		
5514 11 00		- - en fibres discontinues de polyester, à armure toile	8	0
5514 12 00		- - en fibres discontinues de polyester, à armure sergé, y compris le croisé, dont le rapport d'armure n'excède pas 4	8	0
5514 19		- - autres tissus:		
5514 19 10		- - - de fibres discontinues de polyester	8	0
5514 19 90		- - - autres	8	0
		- teints:		
5514 21 00		- - en fibres discontinues de polyester, à armure toile	8	0
5514 22 00		- - en fibres discontinues de polyester, à armure sergé, y compris le croisé, dont le rapport d'armure n'excède pas 4	8	0
5514 23 00		- - autres tissus de fibres discontinues de polyester	8	0
5514 29 00		- - autres tissus	8	0
5514 30		- en fils de diverses couleurs:		
5514 30 10		- - en fibres discontinues de polyester, à armure toile	8	0
5514 30 30		- - en fibres discontinues de polyester, à armure sergé, y compris le croisé, dont le rapport d'armure n'excède pas 4	8	0
5514 30 50		- - autres tissus de fibres discontinues de polyester	8	0
5514 30 90		- - autres tissus	8	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		- imprimés:		
5514 41 00		- - en fibres discontinues de polyester, à armure toile	8	0
5514 42 00		- - en fibres discontinues de polyester, à armure sergé, y compris le croisé, dont le rapport d'armure n'excède pas 4	8	0
5514 43 00		- - autres tissus de fibres discontinues de polyester	8	0
5514 49 00		- - autres tissus	8	0
5515		Autres tissus de fibres synthétiques discontinues:		
		- de fibres discontinues de polyester:		
5515 11		- - mélangées principalement ou uniquement avec des fibres discontinues de rayonne viscosé:		
5515 11 10		- - - écrus ou blanchis	8	0
5515 11 30		- - - imprimés	8	0
5515 11 90		- - - autres	8	0
5515 12		- - mélangées principalement ou uniquement avec des filaments synthétiques ou artificiels:		
5515 12 10		- - - écrus ou blanchis	8	0
5515 12 30		- - - imprimés	8	0
5515 12 90		- - - autres	8	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5515 13		- - mélangées principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins:		
		- - - mélangées principalement ou uniquement de laine ou de poils fins, cardés:		
5515 13 11		- - - - écrus ou blanchis	8	0
5515 13 19		- - - - autres	8	0
		- - - mélangées principalement ou uniquement de laine ou de poils fins, peignés:		
5515 13 91		- - - - écrus ou blanchis	8	0
5515 13 99		- - - - autres	8	0
5515 19		- - autres:		
5515 19 10		- - - écrus ou blanchis	8	0
5515 19 30		- - - imprimés	8	0
5515 19 90		- - - autres	8	0
		- de fibres discontinues acryliques ou modacryliques:		
5515 21		- - mélangées principalement ou uniquement avec des filaments synthétiques ou artificiels:		
5515 21 10		- - - écrus ou blanchis	8	0
5515 21 30		- - - imprimés	8	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5515 21 90		- - - autres	8	0
5515 22		- - mélangées principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins:		
		- - - mélangées principalement ou uniquement de laine ou de poils fins, cardés:		
5515 22 11		- - - - écrus ou blanchis	8	0
5515 22 19		- - - - autres	8	0
		- - - mélangées principalement ou uniquement de laine ou de poils fins, peignés:		
5515 22 91		- - - - écrus ou blanchis	8	0
5515 22 99		- - - - autres	8	0
5515 29 00		- - autres	8	0
		- autres tissus:		
5515 91		- - mélangés principalement ou uniquement avec des filaments synthétiques ou artificiels:		
5515 91 10		- - - écrus ou blanchis	8	0
5515 91 30		- - - imprimés	8	0
5515 91 90		- - - autres	8	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5515 99		- - autres:		
5515 99 20		- - - écrus ou blanchis	8	0
5515 99 40		- - - imprimés	8	0
5515 99 80		- - - autres	8	0
5516		Tissus de fibres artificielles discontinues:		
		- contenant au moins 85 % en poids de fibres artificielles discontinues:		
5516 11 00		- - écrus ou blanchis	8	0
5516 12 00		- - teints	8	0
5516 13 00		- - en fils de diverses couleurs	8	0
5516 14 00		- - imprimés	8	0
		- contenant moins de 85 % en poids de fibres artificielles discontinues, mélangées principalement ou uniquement avec des filaments synthétiques ou artificiels:		
5516 21 00		- - écrus ou blanchis	8	0
5516 22 00		- - teints	8	0
5516 23		- - en fils de diverses couleurs:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5516 23 10		- - - Tissus Jacquard d'une largeur de 140 cm ou plus (coutils à matelas)	8	0
5516 23 90		- - - autres	8	0
5516 24 00		- - imprimés	8	0
		- contenant moins de 85 % en poids de fibres artificielles discontinues, mélangées principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins:		
5516 31 00		- - écrus ou blanchis	8	0
5516 32 00		- - teints	8	0
5516 33 00		- - en fils de diverses couleurs	8	0
5516 34 00		- - imprimés	8	0
		- contenant moins de 85 % en poids de fibres artificielles discontinues, mélangées principalement ou uniquement avec du coton:		
5516 41 00		- - écrus ou blanchis	8	0
5516 42 00		- - teints	8	0
5516 43 00		- - en fils de diverses couleurs	8	0
5516 44 00		- - imprimés	8	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		- autres:		
5516 91 00		- - écrus ou blanchis	8	0
5516 92 00		- - teints	8	0
5516 93 00		- - en fils de diverses couleurs	8	0
5516 94 00		- - imprimés	8	0
56		CHAPITRE 56 - OUATES, FEUTRES ET NONTISSÉS; FILS SPÉCIAUX; FICELLES, CORDES ET CORDAGES; ARTICLES DE CORDERIE		
5601		Ouates de matières textiles et articles en ces ouates; fibres textiles d'une longueur n'excédant pas 5 mm (tontisses), noeuds et noppes (boutons) de matières textiles:		
5601 10		- Serviettes et tampons hygiéniques, couches pour bébés et articles hygiéniques similaires, en ouates:		
5601 10 10		- - de matières textiles synthétiques ou artificielles	5	0
5601 10 90		- - d'autres matières textiles	3,8	0
		- Ouates; autres articles en ouates:		
5601 21		- - de coton:		
5601 21 10		- - - hydrophile	3,8	0
5601 21 90		- - - autre	3,8	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5601 22		- - de fibres synthétiques ou artificielles:		
5601 22 10		- - - Rouleaux d'un diamètre n'excédant pas 8 mm	3,8	0
		- - - autres:		
5601 22 91		- - - - de fibres synthétiques	4	0
5601 22 99		- - - - de fibres artificielles	4	0
5601 29 00		- - autres	3,8	0
5601 30 00		- Tontisses, noeuds et noppes (boutons) de matières textiles	3,2	0
5602		Feutres, même imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés:		
5602 10		- Feutres aiguilletés et produits cousus-tricotés:		
		- - non imprégnés, ni enduits, ni recouverts, ni stratifiés:		
		- - - Feutres aiguilletés:		
5602 10 11		- - - - de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 5303	6,7	0
5602 10 19		- - - - d'autres matières textiles	6,7	0
		- - - Produits cousus-tricotés:		
5602 10 31		- - - - de laine ou de poils fins	6,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5602 10 35		- - - - de poils grossiers	6,7	0
5602 10 39		- - - - d'autres matières textiles	6,7	0
5602 10 90		- - imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés	6,7	0
		- autres feutres, non imprégnés ni enduits ni recouverts ni stratifiés:		
5602 21 00		- - de laine ou de poils fins	6,7	0
5602 29 00		- - d'autres matières textiles	6,7	0
5602 90 00		- autres	6,7	0
5603		Nontissés, même imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés:		
		- de filaments synthétiques ou artificiels:		
5603 11		- - d'un poids n'excédant pas 25 g/m ² :		
5603 11 10		- - - enduits ou recouverts	4,3	0
5603 11 90		- - - autres	4,3	0
5603 12		- - d'un poids supérieur à 25 g/m ² mais n'excédant pas 70 g/m ² :		
5603 12 10		- - - enduits ou recouverts	4,3	0
5603 12 90		- - - autres	4,3	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5603 13		- - d'un poids supérieur à 70 g/m ² mais n'excédant pas 150 g/m ² :		
5603 13 10		- - - enduits ou recouverts	4,3	0
5603 13 90		- - - autres	4,3	0
5603 14		- - d'un poids supérieur à 150 g/m ² :		
5603 14 10		- - - enduits ou recouverts	4,3	0
5603 14 90		- - - autres	4,3	0
		- autres:		
5603 91		- - d'un poids n'excédant pas 25 g/m ² :		
5603 91 10		- - - enduits ou recouverts	4,3	0
5603 91 90		- - - autres	4,3	0
5603 92		- - d'un poids supérieur à 25 g/m ² mais n'excédant pas 70 g/m ² :		
5603 92 10		- - - enduits ou recouverts	4,3	0
5603 92 90		- - - autres	4,3	0
5603 93		- - d'un poids supérieur à 70 g/m ² mais n'excédant pas 150 g/m ² :		
5603 93 10		- - - enduits ou recouverts	4,3	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5603 93 90		- - - autres	4,3	0
5603 94		- - d'un poids supérieur à 150 g/m ² :		
5603 94 10		- - - enduits ou recouverts	4,3	0
5603 94 90		- - - autres	4,3	0
5604		Fils et cordes de caoutchouc, recouverts de textiles; fils textiles, lames et formes similaires des n ^{os} 5404 ou 5405, imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique:		
5604 10 00		- Fils et cordes de caoutchouc, recouverts de textiles	4	0
5604 90		- autres:		
5604 90 10		- - Fils à haute ténacité de polyesters, de nylon ou d'autres polyamides ou de rayonne viscosse, imprégnés ou enduits	4	0
5604 90 90		- - autres	4	0
5605 00 00		Filés métalliques et fils métallisés, même guipés, constitués par des fils textiles, des lames ou formes similaires des n ^{os} 5404 ou 5405, combinés avec du métal sous forme de fils, de lames ou de poudres, ou recouverts de métal	4	0
5606 00		Fils guipés, lames et formes similaires des n ^{os} 5404 ou 5405 guipées, autres que ceux du n ^o 5605 et autres que les fils de crin guipés; fils de chenille; fils dits "de chaînette":		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5606 00 10		- Fils dits "de chaînette"	8	0
		- autres:		
5606 00 91		- - Fils guipés	5,3	0
5606 00 99		- - autres	5,3	0
5607		Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique:		
		- de sisal ou d'autres fibres textiles du genre Agave:		
5607 21 00		- - Ficelles lieuses ou botteleuses	12	0
5607 29		- - autres:		
5607 29 10		- - - titrant plus de 100 000 décitex (10 grammes par mètre)	12	0
5607 29 90		- - - titrant 100 000 décitex (10 grammes par mètre) ou moins	12	0
		- de polyéthylène ou de polypropylène:		
5607 41 00		- - Ficelles lieuses ou botteleuses	8	0
5607 49		- - autres:		
		- - - titrant plus de 50 000 décitex (5 grammes par mètre):		
5607 49 11		- - - - tressés	8	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5607 49 19		- - - - autres	8	0
5607 49 90		- - - titrant 50 000 décitex (5 grammes par mètre) ou moins	8	0
5607 50		- d'autres fibres synthétiques:		
		- - de nylon ou d'autres polyamides ou de polyesters:		
		- - - titrant plus de 50 000 décitex (5 grammes par mètre):		
5607 50 11		- - - - tressés	8	0
5607 50 19		- - - - autres	8	0
5607 50 30		- - - titrant 50 000 décitex (5 grammes par mètre) ou moins	8	0
5607 50 90		- - d'autres fibres synthétiques	8	0
5607 90		- autres:		
5607 90 20		- - d'abaca (chanvre de Manille ou Musa textilis Nee) ou d'autres fibres (de feuilles) dures; de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 5303	6	0
5607 90 90		- - autres	8	0
5608		Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles:		
		- en matières textiles synthétiques ou artificielles:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5608 11		- - Filets confectionnés pour la pêche:		
		- - - en nylon ou en autres polyamides:		
5608 11 11		- - - - en ficelles, cordes ou cordages	8	0
5608 11 19		- - - - en fils	8	0
		- - - autres:		
5608 11 91		- - - - en ficelles, cordes ou cordages	8	0
5608 11 99		- - - - en fils	8	0
5608 19		- - autres:		
		- - - Filets confectionnés:		
		- - - - en nylon ou en autres polyamides:		
5608 19 11		- - - - - en ficelles, cordes ou cordages	8	0
5608 19 19		- - - - - autres	8	0
5608 19 30		- - - - autres	8	0
5608 19 90		- - - autres	8	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5608 90 00		- autres	8	0
5609 00 00		Articles en fils, lames ou formes similaires des n ^{os} 5404 ou 5405, ficelles, cordes ou cordages, non dénommés ni compris ailleurs	5,8	0
57		CHAPITRE 57 - TAPIS ET AUTRES REVÊTEMENTS DE SOL EN MATIÈRES TEXTILES		
5701		Tapis en matières textiles, à points noués ou enroulés, même confectionnés:		
5701 10		- de laine ou de poils fins:		
5701 10 10		- - contenant en poids plus de 10 % au total de soie ou de bourre de soie (schappe)	8	0
5701 10 90		- - autres	8 MAX 2,8 €/m2	0
5701 90		- d'autres matières textiles:		
5701 90 10		- - de soie, de bourre de soie (schappe), de fibres synthétiques, de filés ou fils du n° 5605 ou en matières textiles avec des fils de métal incorporés	8	0
5701 90 90		- - d'autres matières textiles	3,5	0
5702		Tapis et autres revêtements de sol en matières textiles, tissés, non touffetés ni floqués, même confectionnés, y compris les tapis dits "kelim" ou "kilim", "schumacks " ou "soumak", "karamanie" et tapis similaires tissés à la main:		
5702 10 00		- Tapis dits "kelim" ou "kilim", "schumacks" ou "soumak", "karamanie" et tapis similaires tissés à la main	3	0
5702 20 00		- Revêtements de sol en coco	4	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		- autres, à velours, non confectionnés:		
5702 31		- - de laine ou de poils fins:		
5702 31 10		- - - Tapis Axminster	8	0
5702 31 80		- - - autres	8	0
5702 32		- - de matières textiles synthétiques ou artificielles:		
5702 32 10		- - - Tapis Axminster	8	0
5702 32 90		- - - autres	8	0
5702 39 00		- - d'autres matières textiles	8	0
		- autres, à velours, confectionnés:		
5702 41		- - de laine ou de poils fins:		
5702 41 10		- - - Tapis Axminster	8	0
5702 41 90		- - - autres	8	0
5702 42		- - de matières textiles synthétiques ou artificielles:		
5702 42 10		- - - Tapis Axminster	8	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5702 42 90		- - - autres	8	0
5702 49 00		- - d'autres matières textiles	8	0
5702 50		- autres, sans velours, non confectionnés:		
5702 50 10		- - de laine ou de poils fins	8	0
		- - de matières textiles synthétiques ou artificielles:		
5702 50 31		- - - de polypropylène	8	0
5702 50 39		- - - autres	8	0
5702 50 90		- - d'autres matières textiles	8	0
		- autres, sans velours, confectionnés:		
5702 91 00		- - de laine ou de poils fins	8	0
5702 92		- - de matières textiles synthétiques ou artificielles:		
5702 92 10		- - - de polypropylène	8	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5702 92 90		- - - autres	8	0
5702 99 00		- - d'autres matières textiles	8	0
5703		Tapis et autres revêtements de sol en matières textiles, touffetés, même confectionnés:		
5703 10 00		- de laine ou de poils fins	8	0
5703 20		- de nylon ou d'autres polyamides:		
		- - imprimés:		
5703 20 11		- - - Carreaux dont la superficie n'excède pas 0,3 m ²	8	0
5703 20 19		- - - autres	8	0
		- - autres:		
5703 20 91		- - - Carreaux dont la superficie n'excède pas 0,3 m ²	8	0
5703 20 99		- - - autres	8	0
5703 30		- d'autres matières textiles synthétiques ou de matières textiles artificielles:		
		- - de polypropylène:		
5703 30 11		- - - Carreaux dont la superficie n'excède pas 0,3 m ²	8	0
5703 30 19		- - - autres	8	0
		- - autres:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5703 30 81		- - - Carreaux dont la superficie n'excède pas 0,3 m ²	8	0
5703 30 89		- - - autres	8	0
5703 90		- d'autres matières textiles:		
5703 90 10		- - Carreaux dont la superficie n'excède pas 0,3 m ²	8	0
5703 90 90		- - autres	8	0
5704		Tapis et autres revêtements de sol, en feutre, non touffetés ni floqués, même confectionnés:		
5704 10 00		- Carreaux dont la superficie n'excède pas 0,3 m ²	6,7	0
5704 90 00		- autres	6,7	0
5705 00		Autres tapis et revêtements de sol en matières textiles, même confectionnés:		
5705 00 10		- de laine ou de poils fins	8	0
5705 00 30		- de matières textiles synthétiques ou artificielles	8	0
5705 00 90		- d'autres matières textiles	8	0
58		CHAPITRE 58 - TISSUS SPÉCIAUX; SURFACES TEXTILES TOUFFETÉES; DENTELLES; TAPISSERIES; PASSEMENTERIES; BRODERIES		
5801		Velours et peluches tissés et tissus de chenille, autres que les articles des n ^{os} 5802 ou 5806:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5801 10 00		- de laine ou de poils fins	8	0
		- de coton:		
5801 21 00		- - Velours et peluches par la trame, non coupés	8	0
5801 22 00		- - Velours et peluches par la trame, coupés, côtelés	8	0
5801 23 00		- - autres velours et peluches par la trame	8	0
5801 24 00		- - Velours et peluches par la chaîne, épinglés	8	0
5801 25 00		- - Velours et peluches par la chaîne, coupés	8	0
5801 26 00		- - Tissus de chenille	8	0
		- de fibres synthétiques ou artificielles:		
5801 31 00		- - Velours et peluches par la trame, non coupés	8	0
5801 32 00		- - Velours et peluches par la trame, coupés, côtelés	8	0
5801 33 00		- - autres velours et peluches par la trame	8	0
5801 34 00		- - Velours et peluches par la chaîne, épinglés	8	0
5801 35 00		- - Velours et peluches par la chaîne, coupés	8	0
5801 36 00		- - Tissus de chenille	8	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5801 90		- d'autres matières textiles:		
5801 90 10		- - de lin	8	0
5801 90 90		- - autres	8	0
5802		Tissus bouclés du genre éponge, autres que les articles du n° 5806; surfaces textiles touffetées, autres que les produits du n° 5703:		
		- Tissus bouclés du genre éponge, en coton:		
5802 11 00		- - écrus	8	0
5802 19 00		- - autres	8	0
5802 20 00		- Tissus bouclés du genre éponge, en autres matières textiles	8	0
5802 30 00		- Surfaces textiles touffetées	8	0
5803 00		Tissus à point de gaze, autres que les articles du n° 5806:		
5803 00 10		- de coton	5,8	0
5803 00 30		- de soie ou de déchets de soie	7,2	0
5803 00 90		- autres	8	0
5804		Tulles, tulles-bobinots et tissus à mailles nouées; dentelles en pièces, en bandes ou en motifs, autres que les produits des n° ^{os} 6002 à 6006:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5804 10		- Tulles, tulles-bobinots et tissus à mailles nouées:		
		- - unis:		
5804 10 11		- - - Tissus à mailles nouées	6,5	0
5804 10 19		- - - autres	6,5	0
5804 10 90		- - autres	8	0
		- Dentelles à la mécanique:		
5804 21		- - de fibres synthétiques ou artificielles:		
5804 21 10		- - - aux fuseaux mécaniques	8	0
5804 21 90		- - - autres	8	0
5804 29		- - d'autres matières textiles:		
5804 29 10		- - - aux fuseaux mécaniques	8	0
5804 29 90		- - - autres	8	0
5804 30 00		- Dentelles à la main	8	0
5805 00 00		Tapisseries tissées à la main (genre Gobelins, Flandres, Aubusson, Beauvais et similaires) et tapisseries à l'aiguille (au petit point, au point de croix, par exemple), même confectionnées	5,6	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5806		Rubanerie autre que les articles du n° 5807; rubans sans trame, en fils ou fibres parallélisés et encollés (bolducs):		
5806 10 00		- Rubanerie de velours, de peluches, de tissus de chenille ou de tissus bouclés du genre éponge	6,3	0
5806 20 00		- autre rubanerie, contenant en poids 5 % ou plus de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc	7,5	0
		- autre rubanerie:		
5806 31 00		- - de coton	7,5	0
5806 32		- - de fibres synthétiques ou artificielles:		
5806 32 10		- - - à lisières réelles	7,5	0
5806 32 90		- - - autres	7,5	0
5806 39 00		- - d'autres matières textiles	7,5	0
5806 40 00		- Rubans sans trame, en fils ou fibres parallélisés et encollés (bolducs)	6,2	0
5807		Étiquettes, écussons et articles similaires en matières textiles, en pièces, en rubans ou découpés, non brodés:		
5807 10		- tissés:		
5807 10 10		- - avec inscriptions ou motifs obtenus par tissage	6,2	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5807 10 90		- - autres	6,2	0
5807 90		- autres:		
5807 90 10		- - en feutre ou en nontissés	6,3	0
5807 90 90		- - autres	8	0
5808		Tresses en pièces; articles de passementerie et articles ornementaux analogues, en pièces, sans broderie, autres que ceux en bonneterie; glands, floches, olives, noix, pompons et articles similaires:		
5808 10 00		- Tresses en pièces	5	0
5808 90 00		- autres	5,3	0
5809 00 00		Tissus de fils de métal et tissus de filés métalliques ou de fils textiles métallisés du n° 5605, des types utilisés pour l'habillement, l'ameublement ou usages similaires, non dénommés ni compris ailleurs	5,6	0
5810		Broderies en pièces, en bandes ou en motifs:		
5810 10		- Broderies chimiques ou aériennes et broderies à fond découpé:		
5810 10 10		- - d'une valeur excédant 35 € par kg poids net	5,8	0
5810 10 90		- - autres	8	0
		- autres broderies:		
5810 91		- - de coton:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5810 91 10		- - - d'une valeur excédant 17,50 € par kg poids net	5,8	0
5810 91 90		- - - autres	7,2	0
5810 92		- - de fibres synthétiques ou artificielles:		
5810 92 10		- - - d'une valeur excédant 17,50 € par kg poids net	5,8	0
5810 92 90		- - - autres	7,2	0
5810 99		- - d'autres matières textiles:		
5810 99 10		- - - d'une valeur excédant 17,50 € par kg poids net	5,8	0
5810 99 90		- - - autres	7,2	0
5811 00 00		Produits textiles matelassés en pièces, constitués d'une ou plusieurs couches de matières textiles associées à une matière de rembourrage par piqûre, capitonnage ou autre cloisonnement, autres que les broderies du n° 5810	8	0
59		CHAPITRE 59 - TISSUS IMPRÉGNÉS, ENDUITS, RECOUVERTS OU STRATIFIÉS; ARTICLES TECHNIQUES EN MATIÈRES TEXTILES		
5901		Tissus enduits de colle ou de matières amylacées, des types utilisés pour la reliure, le cartonnage, la gainerie ou usages similaires; toiles à calquer ou transparentes pour le dessin; toiles préparées pour la peinture; bougran et tissus similaires raidis des types utilisés pour la chapellerie:		
5901 10 00		- Tissus enduits de colle ou de matières amylacées, des types utilisés pour la reliure, le cartonnage, la gainerie ou usages similaires	6,5	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5901 90 00		- autres	6,5	0
5902		Nappes tramées pour pneumatiques obtenues à partir de fils à haute ténacité de nylon ou d'autres polyamides, de polyesters ou de rayonne viscose:		
5902 10		- de nylon ou d'autres polyamides:		
5902 10 10		- - imprégnées de caoutchouc	5,6	0
5902 10 90		- - autres	8	0
5902 20		- de polyesters:		
5902 20 10		- - imprégnées de caoutchouc	5,6	0
5902 20 90		- - autres	8	0
5902 90		- autres:		
5902 90 10		- - imprégnées de caoutchouc	5,6	0
5902 90 90		- - autres	8	0
5903		Tissus imprégnés, enduits ou recouverts de matière plastique ou stratifiés avec de la matière plastique, autres que ceux du n° 5902:		
5903 10		- avec du poly(chlorure de vinyle):		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5903 10 10		- - imprégnés	8	0
5903 10 90		- - enduits, recouverts ou stratifiés	8	0
5903 20		- avec du polyuréthane:		
5903 20 10		- - imprégnés	8	0
5903 20 90		- - enduits, recouverts ou stratifiés	8	0
5903 90		- autres:		
5903 90 10		- - imprégnés	8	0
		- - enduits, recouverts ou stratifiés:		
5903 90 91		- - - avec des dérivés de la cellulose ou d'autre matière plastique, la matière textile constituant l'enduit	8	0
5903 90 99		- - - autres	8	0
5904		Linoléums, même découpés; revêtements de sol consistant en un enduit ou un recouvrement appliqué sur un support textile, même découpés:		
5904 10 00		- Linoléums	5,3	0
5904 90 00		- autres	5,3	0
5905 00		Revêtements muraux en matières textiles:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5905 00 10		- consistant en fils disposés parallèlement sur un support	5,8	0
		- autres:		
5905 00 30		- - de lin	8	0
5905 00 50		- - de jute	4	0
5905 00 70		- - de fibres synthétiques ou artificielles	8	0
5905 00 90		- - autres	6	0
5906		Tissus caoutchoutés, autres que ceux du n° 5902:		
5906 10 00		- Rubans adhésifs d'une largeur n'excédant pas 20 cm	4,6	0
		- autres:		
5906 91 00		- - de bonneterie	6,5	0
5906 99		- - autres:		
5906 99 10		- - - Nappes visées à la note 4, point c), du présent chapitre	8	0
5906 99 90		- - - autres	5,6	0
5907 00		Autres tissus imprégnés, enduits ou recouverts; toiles peintes pour décors de théâtres, fonds d'atelier ou usages analogues:		
5907 00 10		- Toiles cirées et autres tissus recouverts d'un enduit à base d'huile	4,9	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5907 00 90		- autres	4,9	0
5908 00 00		Mèches tissées, tressées ou tricotées, en matières textiles, pour lampes, réchauds, briquets, bougies ou similaires; manchons à incandescence et étoffes tubulaires tricotées servant à leur fabrication, même imprégnés	5,6	0
5909 00		Tuyaux pour pompes et tuyaux similaires, en matières textiles, même avec armatures ou accessoires en autres matières:		
5909 00 10		- de fibres synthétiques	6,5	0
5909 00 90		- d'autres matières textiles	6,5	0
5910 00 00		Courroies transporteuses ou de transmission en matières textiles, même imprégnées, enduites, recouvertes de matière plastique ou stratifiées avec de la matière plastique ou renforcées de métal ou d'autres matières	5,1	0
5911		Produits et articles textiles pour usages techniques, visés à la note 7 du présent chapitre:		
5911 10 00		- Tissus, feutres et tissus doublés de feutre, combinés avec une ou plusieurs couches de caoutchouc, de cuir ou d'autres matières, des types utilisés pour la fabrication de garnitures de cardes, et produits analogues pour d'autres usages techniques, y compris les rubans de velours, imprégnés de caoutchouc, pour le recouvrement des ensouples	5,3	0
5911 20 00		- Gazes et toiles à bluter, même confectionnées	4,6	0
		- Tissus et feutres sans fin ou munis de moyens de jonction, des types utilisés sur les machines à papier ou sur des machines similaires (à pâte, à amiante-ciment, par exemple):		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5911 31		- - d'un poids au m ² inférieur à 650 g:		
		- - - de soie, de fibres synthétiques ou artificielles:		
5911 31 11		- - - - Tissus feutrés ou non de fibres synthétiques des types utilisés sur les machines à papier	5,8	0
5911 31 19		- - - - autres	5,8	0
5911 31 90		- - - d'autres matières textiles	4,4	0
5911 32		- - d'un poids au m ² égal ou supérieur à 650 g:		
5911 32 10		- - - de soie, de fibres synthétiques ou artificielles	5,8	0
5911 32 90		- - - d'autres matières textiles	4,4	0
5911 40 00		- Étreindelles et tissus épais des types utilisés sur des presses d'huilerie ou pour des usages techniques analogues, y compris ceux en cheveux	6	0
5911 90		- autres:		
5911 90 10		- - en feutre	6	0
5911 90 90		- - autres	6	0
60		CHAPITRE 60 - ÉTOFFES DE BONNETERIE		
6001		Velours, peluches (y compris les étoffes dites "à longs poils") et étoffes bouclées, en bonneterie:		
6001 10 00		- Étoffes dites "à longs poils"	8	0
		- Étoffes à boucles:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6001 21 00		- - de coton	8	0
6001 22 00		- - de fibres synthétiques ou artificielles	8	0
6001 29 00		- - d'autres matières textiles	8	0
		- autres:		
6001 91 00		- - de coton	8	0
6001 92 00		- - de fibres synthétiques ou artificielles	8	0
6001 99 00		- - d'autres matières textiles	8	0
6002		Étoffes de bonneterie d'une largeur n'excédant pas 30 cm, contenant en poids 5 % ou plus de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc, autres que celles du n° 6001:		
6002 40 00		- contenant en poids 5 % ou plus de fils d'élastomères mais ne contenant pas de fils de caoutchouc	8	0
6002 90 00		- autres	6,5	0
6003		Étoffes de bonneterie d'une largeur n'excédant pas 30 cm, autres que celles des n°s 6001 et 6002:		
6003 10 00		- de laine ou de poils fins	8	0
6003 20 00		- de coton	8	0
6003 30		- de fibres synthétiques:		
6003 30 10		- - Dentelles Raschel	8	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6003 30 90		- - autres	8	0
6003 40 00		- de fibres artificielles	8	0
6003 90 00		- autres	8	0
6004		Étoffes de bonneterie d'une largeur excédant 30 cm, contenant en poids 5 % ou plus de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc, autres que celles du n° 6001:		
6004 10 00		- contenant en poids 5 % ou plus de fils d'élastomères mais ne contenant pas de fils de caoutchouc	8	0
6004 90 00		- autres	6,5	0
6005		Étoffes de bonneterie-chaîne (y compris celles obtenues sur métiers à galonner), autres que celles des n ^{os} 6001 à 6004:		
		- de coton:		
6005 21 00		- - écrués ou blanchies	8	0
6005 22 00		- - teintes	8	0
6005 23 00		- - en fils de diverses couleurs	8	0
6005 24 00		- - imprimées	8	0
		- de fibres synthétiques:		
6005 31		- - écrués ou blanchies:		
6005 31 10		- - - pour rideaux et vitrages	8	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6005 31 50		- - - Dentelles Raschel, autres que pour rideaux et vitrages	8	0
6005 31 90		- - - autres	8	0
6005 32		- - teintes:		
6005 32 10		- - - pour rideaux et vitrages	8	0
6005 32 50		- - - Dentelles Raschel, autres que pour rideaux et vitrages	8	0
6005 32 90		- - - autres	8	0
6005 33		- - en fils de diverses couleurs:		
6005 33 10		- - - pour rideaux et vitrages	8	0
6005 33 50		- - - Dentelles Raschel, autres que pour rideaux et vitrages	8	0
6005 33 90		- - - autres	8	0
6005 34		- - imprimées:		
6005 34 10		- - - pour rideaux et vitrages	8	0
6005 34 50		- - - Dentelles Raschel, autres que pour rideaux et vitrages	8	0
6005 34 90		- - - autres	8	0
		- de fibres artificielles:		
6005 41 00		- - écruës ou blanchies	8	0
6005 42 00		- - teintes	8	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6005 43 00		- - en fils de diverses couleurs	8	0
6005 44 00		- - imprimées	8	0
6005 90		- autres:		
6005 90 10		- - de laine ou de poils fins	8	0
6005 90 90		- - autres	8	0
6006		Autres étoffes de bonneterie:		
6006 10 00		- de laine ou de poils fins	8	0
		- de coton:		
6006 21 00		- - écrués ou blanchies	8	0
6006 22 00		- - teintes	8	0
6006 23 00		- - en fils de diverses couleurs	8	0
6006 24 00		- - imprimées	8	0
		- de fibres synthétiques:		
6006 31		- - écrués ou blanchies:		
6006 31 10		- - - pour rideaux et vitrages	8	0
6006 31 90		- - - autres	8	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6006 32		- - teintes:		
6006 32 10		- - - pour rideaux et vitrages	8	0
6006 32 90		- - - autres	8	0
6006 33		- - en fils de diverses couleurs:		
6006 33 10		- - - pour rideaux et vitrages	8	0
6006 33 90		- - - autres	8	0
6006 34		- - imprimées:		
6006 34 10		- - - pour rideaux et vitrages	8	0
6006 34 90		- - - autres	8	0
		- de fibres artificielles:		
6006 41 00		- - écruës ou blanchies	8	0
6006 42 00		- - teintes	8	0
6006 43 00		- - en fils de diverses couleurs	8	0
6006 44 00		- - imprimées	8	0
6006 90 00		- autres	8	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
61		CHAPITRE 61 - VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES DU VÊTEMENT, EN BONNETERIE		
6101		Manteaux, cabans, capes, anoraks, blousons et articles similaires, en bonneterie, pour hommes ou garçonnets, à l'exclusion des articles du n° 6103:		
6101 20		- de coton:		
6101 20 10		- - Manteaux, cabans, capes et articles similaires	12	0
6101 20 90		- - Anoraks, blousons et articles similaires	12	0
6101 30		- de fibres synthétiques ou artificielles:		
6101 30 10		- - Manteaux, cabans, capes et articles similaires	12	0
6101 30 90		- - Anoraks, blousons et articles similaires	12	0
6101 90		- d'autres matières textiles:		
6101 90 20		- - Manteaux, cabans, capes et articles similaires	12	0
6101 90 80		- - Anoraks, blousons et articles similaires	12	0
6102		Manteaux, cabans, capes, anoraks, blousons et articles similaires, en bonneterie, pour femmes ou fillettes, à l'exclusion des articles du n° 6104:		
6102 10		- de laine ou de poils fins:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6102 10 10		- - Manteaux, cabans, capes et articles similaires	12	0
6102 10 90		- - Anoraks, blousons et articles similaires	12	0
6102 20		- de coton:		
6102 20 10		- - Manteaux, cabans, capes et articles similaires	12	0
6102 20 90		- - Anoraks, blousons et articles similaires	12	0
6102 30		- de fibres synthétiques ou artificielles:		
6102 30 10		- - Manteaux, cabans, capes et articles similaires	12	0
6102 30 90		- - Anoraks, blousons et articles similaires	12	0
6102 90		- d'autres matières textiles:		
6102 90 10		- - Manteaux, cabans, capes et articles similaires	12	0
6102 90 90		- - Anoraks, blousons et articles similaires	12	0
6103		Costumes ou complets, ensembles, vestons, pantalons, salopettes à bretelles, culottes et shorts (autres que pour le bain), en bonneterie, pour hommes ou garçonnetts:		
6103 10 00		- Costumes ou complets	12	0
		- Ensembles:		
6103 22 00		- - de coton	12	0
6103 23 00		- - de fibres synthétiques	12	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6103 29 00		- - d'autres matières textiles	12	0
		- Vestons:		
6103 31 00		- - de laine ou de poils fins	12	0
6103 32 00		- - de coton	12	0
6103 33 00		- - de fibres synthétiques	12	0
6103 39 00		- - d'autres matières textiles	12	0
		- Pantalons, salopettes à bretelles, culottes et shorts:		
6103 41 00		- - de laine ou de poils fins	12	0
6103 42 00		- - de coton	12	0
6103 43 00		- - de fibres synthétiques	12	0
6103 49 00		- - d'autres matières textiles	12	0
6104		Costumes tailleurs, ensembles, vestes, robes, jupes, jupes-culottes, pantalons, salopettes à bretelles, culottes et shorts (autres que pour le bain), en bonneterie, pour femmes ou fillettes:		
		- Costumes tailleurs:		
6104 13 00		- - de fibres synthétiques	12	0
6104 19 00		- - d'autres matières textiles	12	0
		- Ensembles:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6104 22 00		- - de coton	12	0
6104 23 00		- - de fibres synthétiques	12	0
6104 29 00		- - d'autres matières textiles	12	0
		- Vestes:		
6104 31 00		- - de laine ou de poils fins	12	0
6104 32 00		- - de coton	12	0
6104 33 00		- - de fibres synthétiques	12	0
6104 39 00		- - d'autres matières textiles	12	0
		- Robes:		
6104 41 00		- - de laine ou de poils fins	12	0
6104 42 00		- - de coton	12	0
6104 43 00		- - de fibres synthétiques	12	0
6104 44 00		- - de fibres artificielles	12	0
6104 49 00		- - d'autres matières textiles	12	0
		- Jupes et jupes-culottes:		
6104 51 00		- - de laine ou de poils fins	12	0
6104 52 00		- - de coton	12	0
6104 53 00		- - de fibres synthétiques	12	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6104 59 00		- - d'autres matières textiles	12	0
		- Pantalons, salopettes à bretelles, culottes et shorts:		
6104 61 00		- - de laine ou de poils fins	12	0
6104 62 00		- - de coton	12	0
6104 63 00		- - de fibres synthétiques	12	0
6104 69 00		- - d'autres matières textiles	12	0
6105		Chemises et chemisettes, en bonneterie, pour hommes ou garçonnets:		
6105 10 00		- de coton	12	0
6105 20		- de fibres synthétiques ou artificielles:		
6105 20 10		- - de fibres synthétiques	12	0
6105 20 90		- - de fibres artificielles	12	0
6105 90		- d'autres matières textiles:		
6105 90 10		- - de laine ou de poils fins	12	0
6105 90 90		- - autres	12	0
6106		Chemisiers, blouses, blouses-chemisiers et chemisettes, en bonneterie, pour femmes ou fillettes:		
6106 10 00		- de coton	12	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6106 20 00		- de fibres synthétiques ou artificielles	12	0
6106 90		- d'autres matières textiles:		
6106 90 10		- - de laine ou de poils fins	12	0
6106 90 30		- - de soie ou de déchets de soie	12	0
6106 90 50		- - de lin ou de ramie	12	0
6106 90 90		- - autres	12	0
6107		Slips, caleçons, chemises de nuit, pyjamas, peignoirs de bain, robes de chambre et articles similaires, en bonneterie, pour hommes ou garçonnets:		
		- Slips et caleçons:		
6107 11 00		- - de coton	12	0
6107 12 00		- - de fibres synthétiques ou artificielles	12	0
6107 19 00		- - d'autres matières textiles	12	0
		- Chemises de nuit et pyjamas:		
6107 21 00		- - de coton	12	0
6107 22 00		- - de fibres synthétiques ou artificielles	12	0
6107 29 00		- - d'autres matières textiles	12	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		- autres:		
6107 91 00		- - de coton	12	0
6107 99 00		- - d'autres matières textiles	12	0
6108		Combinaisons ou fonds de robes, jupons, slips, chemises de nuit, pyjamas, déshabillés, peignoirs de bain, robes de chambre et articles similaires, en bonneterie, pour femmes ou fillettes:		
		- Combinaisons ou fonds de robes et jupons:		
6108 11 00		- - de fibres synthétiques ou artificielles	12	0
6108 19 00		- - d'autres matières textiles	12	0
		- Slips et culottes:		
6108 21 00		- - de coton	12	0
6108 22 00		- - de fibres synthétiques ou artificielles	12	0
6108 29 00		- - d'autres matières textiles	12	0
		- Chemises de nuit et pyjamas:		
6108 31 00		- - de coton	12	0
6108 32 00		- - de fibres synthétiques ou artificielles	12	0
6108 39 00		- - d'autres matières textiles	12	0
		- autres:		
6108 91 00		- - de coton	12	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6108 92 00		- - de fibres synthétiques ou artificielles	12	0
6108 99 00		- - d'autres matières textiles	12	0
6109		T-shirts et maillots de corps, en bonneterie:		
6109 10 00		- de coton	12	0
6109 90		- d'autres matières textiles:		
6109 90 10		- - de laine ou de poils fins	12	0
6109 90 30		- - de fibres synthétiques ou artificielles	12	0
6109 90 90		- - autres	12	0
6110		Chandails, pull-overs, cardigans, gilets et articles similaires, y compris les souspulls, en bonneterie:		
		- de laine ou de poils fins:		
6110 11		- - de laine:		
6110 11 10		- - - Chandails et pull-overs, contenant au moins 50 % en poids de laine et pesant 600 g ou plus par unité	10,5	0
		- - - autres:		
6110 11 30		- - - - pour hommes ou garçonnets	12	0
6110 11 90		- - - - pour femmes ou fillettes	12	0
6110 12		- - de chèvre du Cachemire:		
6110 12 10		- - - pour hommes ou garçonnets	12	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6110 12 90		- - - pour femmes ou fillettes	12	0
6110 19		- - autres:		
6110 19 10		- - - pour hommes ou garçonnets	12	0
6110 19 90		- - - pour femmes ou fillettes	12	0
6110 20		- de coton:		
6110 20 10		- - Sous-pulls	12	0
		- - autres:		
6110 20 91		- - - pour hommes ou garçonnets	12	0
6110 20 99		- - - pour femmes ou fillettes	12	0
6110 30		- de fibres synthétiques ou artificielles:		
6110 30 10		- - Sous-pulls	12	0
		- - autres:		
6110 30 91		- - - pour hommes ou garçonnets	12	0
6110 30 99		- - - pour femmes ou fillettes	12	0
6110 90		- d'autres matières textiles:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6110 90 10		- - de lin ou de ramie	12	0
6110 90 90		- - autres	12	0
6111		Vêtements et accessoires du vêtement, en bonneterie, pour bébés:		
6111 20		- de coton:		
6111 20 10		- - Gants	8,9	0
6111 20 90		- - autres	12	0
6111 30		- de fibres synthétiques:		
6111 30 10		- - Gants	8,9	0
6111 30 90		- - autres	12	0
6111 90		- d'autres matières textiles:		
		- - de laine ou de poils fins:		
6111 90 11		- - - Gants	8,9	0
6111 90 19		- - - autres	12	0
6111 90 90		- - autres	12	0
6112		Survêtements de sport (trainings), combinaisons et ensembles de ski, maillots, culottes et slips de bain, en bonneterie:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		- Survêtements de sport (trainings):		
6112 11 00		- - de coton	12	0
6112 12 00		- - de fibres synthétiques	12	0
6112 19 00		- - d'autres matières textiles	12	0
6112 20 00		- Combinaisons et ensembles de ski	12	0
		- Maillots, culottes et slips de bain pour hommes ou garçonnets:		
6112 31		- - de fibres synthétiques:		
6112 31 10		- - - contenant en poids 5 % ou plus de fils de caoutchouc	8	0
6112 31 90		- - - autres	12	0
6112 39		- - d'autres matières textiles:		
6112 39 10		- - - contenant en poids 5 % ou plus de fils de caoutchouc	8	0
6112 39 90		- - - autres	12	0
		- Maillots, culottes et slips de bain, pour femmes ou fillettes:		
6112 41		- - de fibres synthétiques:		
6112 41 10		- - - contenant en poids 5 % ou plus de fils de caoutchouc	8	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6112 41 90		- - - autres	12	0
6112 49		- - d'autres matières textiles:		
6112 49 10		- - - contenant en poids 5 % ou plus de fils de caoutchouc	8	0
6112 49 90		- - - autres	12	0
6113 00		Vêtements confectionnés en étoffes de bonneterie des n ^{os} 5903, 5906 ou 5907:		
6113 00 10		- en étoffes de bonneterie du n ^o 5906	8	0
6113 00 90		- autres	12	0
6114		Autres vêtements, en bonneterie:		
6114 20 00		- de coton	12	0
6114 30 00		- de fibres synthétiques ou artificielles	12	0
6114 90 00		- d'autres matières textiles	12	0
6115		Collants (bas-culottes), bas, mi-bas, chaussettes et autres articles chaussants, y compris les collants (bas-culottes), bas et mi-bas à compression dégressive (les bas à varices, par exemple), en bonneterie:		
6115 10		- Collants (bas-culottes), bas et mi-bas à compression dégressive (les bas à varices, par exemple):		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6115 10 10		- - Bas à varices de fibres synthétiques	8	0
6115 10 90		- - autres	12	0
		- autres collants (bas-culottes):		
6115 21 00		- - de fibres synthétiques, titrant en fils simples moins de 67 décitex	12	0
6115 22 00		- - de fibres synthétiques, titrant en fils simples 67 décitex ou plus	12	0
6115 29 00		- - d'autres matières textiles	12	0
6115 30		- autres bas et mi-bas de femmes titrant en fils simples moins de 67 décitex:		
		- - de fibres synthétiques:		
6115 30 11		- - - Mi-bas	12	0
6115 30 19		- - - Bas	12	0
6115 30 90		- - d'autres matières textiles	12	0
		- autres:		
6115 94 00		- - de laine ou de poils fins	12	0
6115 95 00		- - de coton	12	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6115 96		- - de fibres synthétiques:		
6115 96 10		- - - Mi-bas	12	0
		- - - autres:		
6115 96 91		- - - - Bas pour femmes	12	0
6115 96 99		- - - - autres	12	0
6115 99 00		- - d'autres matières textiles	12	0
6116		Gants, mitaines et moufles, en bonneterie:		
6116 10		- imprégnés, enduits ou recouverts de matière plastique ou de caoutchouc:		
6116 10 20		- - Gants imprégnés, enduits ou recouverts de caoutchouc	8	0
6116 10 80		- - autres	8,9	0
		- autres:		
6116 91 00		- - de laine ou de poils fins	8,9	0
6116 92 00		- - de coton	8,9	0
6116 93 00		- - de fibres synthétiques	8,9	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6116 99 00		- - d'autres matières textiles	8,9	0
6117		Autres accessoires confectionnés du vêtement, en bonneterie; parties de vêtements ou d'accessoires du vêtement, en bonneterie:		
6117 10 00		- Châles, écharpes, foulards, cache-nez, cache-col, mantilles, voiles, voilettes et articles similaires	12	0
6117 80		- autres accessoires:		
6117 80 10		- - en bonneterie élastique ou caoutchoutée	8	0
6117 80 80		- - autres	12	0
6117 90 00		- Parties	12	0
62		CHAPITRE 62 - VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES DU VÊTEMENT, AUTRES QU'EN BONNETERIE		
6201		Manteaux, cabans, capes, anoraks, blousons et articles similaires, pour hommes ou garçonnets, à l'exclusion des articles du n° 6203:		
		- Manteaux, imperméables, cabans, capes et articles similaires:		
6201 11 00		- - de laine ou de poils fins	12	0
6201 12		- - de coton:		
6201 12 10		- - - d'un poids, par unité, n'excédant pas 1 kg	12	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6201 12 90		- - - d'un poids, par unité, excédant 1 kg	12	0
6201 13		- - de fibres synthétiques ou artificielles:		
6201 13 10		- - - d'un poids, par unité, n'excédant pas 1 kg	12	0
6201 13 90		- - - d'un poids, par unité, excédant 1 kg	12	0
6201 19 00		- - d'autres matières textiles	12	0
		- autres:		
6201 91 00		- - de laine ou de poils fins	12	0
6201 92 00		- - de coton	12	0
6201 93 00		- - de fibres synthétiques ou artificielles	12	0
6201 99 00		- - d'autres matières textiles	12	0
6202		Manteaux, cabans, capes, anoraks, blousons et articles similaires, pour femmes ou fillettes, à l'exclusion des articles du n° 6204:		
		- Manteaux, imperméables, cabans, capes et articles similaires:		
6202 11 00		- - de laine ou de poils fins	12	0
6202 12		- - de coton:		
6202 12 10		- - - d'un poids, par unité, n'excédant pas 1 kg	12	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6202 12 90		- - - d'un poids, par unité, excédant 1 kg	12	0
6202 13		- - de fibres synthétiques ou artificielles:		
6202 13 10		- - - d'un poids, par unité, n'excédant pas 1 kg	12	0
6202 13 90		- - - d'un poids, par unité, excédant 1 kg	12	0
6202 19 00		- - d'autres matières textiles	12	0
		- autres:		
6202 91 00		- - de laine ou de poils fins	12	0
6202 92 00		- - de coton	12	0
6202 93 00		- - de fibres synthétiques ou artificielles	12	0
6202 99 00		- - d'autres matières textiles	12	0
6203		Costumes ou complets, ensembles, vestons, pantalons, salopettes à bretelles, culottes et shorts (autres que pour le bain), pour hommes ou garçonnets:		
		- Costumes ou complets:		
6203 11 00		- - de laine ou de poils fins	12	0
6203 12 00		- - de fibres synthétiques	12	0
6203 19		- - d'autres matières textiles:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6203 19 10		- - - de coton	12	0
6203 19 30		- - - de fibres artificielles	12	0
6203 19 90		- - - autres	12	0
		- Ensembles:		
6203 22		- - de coton:		
6203 22 10		- - - de travail	12	0
6203 22 80		- - - autres	12	0
6203 23		- - de fibres synthétiques:		
6203 23 10		- - - de travail	12	0
6203 23 80		- - - autres	12	0
6203 29		- - d'autres matières textiles:		
		- - - de fibres artificielles:		
6203 29 11		- - - - de travail	12	0
6203 29 18		- - - - autres	12	0
6203 29 30		- - - de laine ou de poils fins	12	0
6203 29 90		- - - autres	12	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		- Vestons:		
6203 31 00		- - de laine ou de poils fins	12	0
6203 32		- - de coton:		
6203 32 10		- - - de travail	12	0
6203 32 90		- - - autres	12	0
6203 33		- - de fibres synthétiques:		
6203 33 10		- - - de travail	12	0
6203 33 90		- - - autres	12	0
6203 39		- - d'autres matières textiles:		
		- - - de fibres artificielles:		
6203 39 11		- - - - de travail	12	0
6203 39 19		- - - - autres	12	0
6203 39 90		- - - autres	12	0
		- Pantalons, salopettes à bretelles, culottes et shorts:		
6203 41		- - de laine ou de poils fins:		
6203 41 10		- - - Pantalons et culottes	12	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6203 41 30		- - - Salopettes à bretelles	12	0
6203 41 90		- - - autres	12	0
6203 42		- - de coton:		
		- - - Pantalons et culottes:		
6203 42 11		- - - - de travail	12	0
		- - - - autres:		
6203 42 31		- - - - - en tissus dits "denim"	12	0
6203 42 33		- - - - - en velours et peluches par la trame, coupés, côtelés	12	0
6203 42 35		- - - - - autres	12	0
		- - - Salopettes à bretelles:		
6203 42 51		- - - - de travail	12	0
6203 42 59		- - - - autres	12	0
6203 42 90		- - - autres	12	0
6203 43		- - de fibres synthétiques:		
		- - - Pantalons et culottes:		
6203 43 11		- - - - de travail	12	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6203 43 19		- - - - autres	12	0
		- - - Salopettes à bretelles:		
6203 43 31		- - - - de travail	12	0
6203 43 39		- - - - autres	12	0
6203 43 90		- - - autres	12	0
6203 49		- - d'autres matières textiles:		
		- - - de fibres artificielles:		
		- - - - Pantalons et culottes:		
6203 49 11		- - - - - de travail	12	0
6203 49 19		- - - - - autres	12	0
		- - - - Salopettes à bretelles:		
6203 49 31		- - - - - de travail	12	0
6203 49 39		- - - - - autres	12	0
6203 49 50		- - - - autres	12	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6203 49 90		- - - autres	12	0
6204		Costumes tailleurs, ensembles, vestes, robes, jupes, jupes-culottes, pantalons, salopettes à bretelles, culottes et shorts (autres que pour le bain), pour femmes ou fillettes:		
		- Costumes tailleurs:		
6204 11 00		- - de laine ou de poils fins	12	0
6204 12 00		- - de coton	12	0
6204 13 00		- - de fibres synthétiques	12	0
6204 19		- - d'autres matières textiles:		
6204 19 10		- - - de fibres artificielles	12	0
6204 19 90		- - - autres	12	0
		- Ensembles:		
6204 21 00		- - de laine ou de poils fins	12	0
6204 22		- - de coton:		
6204 22 10		- - - de travail	12	0
6204 22 80		- - - autres	12	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6204 23		- - de fibres synthétiques:		
6204 23 10		- - - de travail	12	0
6204 23 80		- - - autres	12	0
6204 29		- - d'autres matières textiles:		
		- - - de fibres artificielles:		
6204 29 11		- - - - de travail	12	0
6204 29 18		- - - - autres	12	0
6204 29 90		- - - autres	12	0
		- Vestes:		
6204 31 00		- - de laine ou de poils fins	12	0
6204 32		- - de coton:		
6204 32 10		- - - de travail	12	0
6204 32 90		- - - autres	12	0
6204 33		- - de fibres synthétiques:		
6204 33 10		- - - de travail	12	0
6204 33 90		- - - autres	12	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6204 39		- - d'autres matières textiles:		
		- - - de fibres artificielles:		
6204 39 11		- - - - de travail	12	0
6204 39 19		- - - - autres	12	0
6204 39 90		- - - autres	12	0
		- Robes:		
6204 41 00		- - de laine ou de poils fins	12	0
6204 42 00		- - de coton	12	0
6204 43 00		- - de fibres synthétiques	12	0
6204 44 00		- - de fibres artificielles	12	0
6204 49 00		- - d'autres matières textiles	12	0
		- Jupes et jupes-culottes:		
6204 51 00		- - de laine ou de poils fins	12	0
6204 52 00		- - de coton	12	0
6204 53 00		- - de fibres synthétiques	12	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6204 59		- - d'autres matières textiles:		
6204 59 10		- - - de fibres artificielles	12	0
6204 59 90		- - - autres	12	0
		- Pantalons, salopettes à bretelles, culottes et shorts:		
6204 61		- - de laine ou de poils fins:		
6204 61 10		- - - Pantalons et culottes	12	0
6204 61 85		- - - autres	12	0
6204 62		- - de coton:		
		- - - Pantalons et culottes:		
6204 62 11		- - - - de travail	12	0
		- - - - autres:		
6204 62 31		- - - - - en tissus dits "denim"	12	0
6204 62 33		- - - - - en velours et peluches par la trame, coupés, côtelés	12	0
6204 62 39		- - - - - autres	12	0
		- - - Salopettes à bretelles:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6204 62 51		- - - - de travail	12	0
6204 62 59		- - - - autres	12	0
6204 62 90		- - - autres	12	0
6204 63		- - de fibres synthétiques:		
		- - - Pantalons et culottes:		
6204 63 11		- - - - de travail	12	0
6204 63 18		- - - - autres	12	0
		- - - Salopettes à bretelles:		
6204 63 31		- - - - de travail	12	0
6204 63 39		- - - - autres	12	0
6204 63 90		- - - autres	12	0
6204 69		- - d'autres matières textiles:		
		- - - de fibres artificielles:		
		- - - - Pantalons et culottes:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6204 69 11		- - - - - de travail	12	0
6204 69 18		- - - - - autres	12	0
		- - - - Salopettes à bretelles:		
6204 69 31		- - - - - de travail	12	0
6204 69 39		- - - - - autres	12	0
6204 69 50		- - - - autres	12	0
6204 69 90		- - - autres	12	0
6205		Chemises et chemisettes, pour hommes ou garçonnets:		
6205 20 00		- de coton	12	0
6205 30 00		- de fibres synthétiques ou artificielles	12	0
6205 90		- d'autres matières textiles:		
6205 90 10		- - de lin ou de ramie	12	0
6205 90 80		- - autres	12	0
6206		Chemisiers, blouses, blouses-chemisiers et chemisettes, pour femmes ou fillettes:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6206 10 00		- de soie ou de déchets de soie	12	0
6206 20 00		- de laine ou de poils fins	12	0
6206 30 00		- de coton	12	0
6206 40 00		- de fibres synthétiques ou artificielles	12	0
6206 90		- d'autres matières textiles:		
6206 90 10		- - de lin ou de ramie	12	0
6206 90 90		- - autres	12	0
6207		Gilets de corps, slips, caleçons, chemises de nuit, pyjamas, peignoirs de bain, robes de chambre et articles similaires, pour hommes ou garçonnetts:		
		- Slips et caleçons:		
6207 11 00		- - de coton	12	0
6207 19 00		- - d'autres matières textiles	12	0
		- Chemises de nuit et pyjamas:		
6207 21 00		- - de coton	12	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6207 22 00		- - de fibres synthétiques ou artificielles	12	0
6207 29 00		- - d'autres matières textiles	12	0
		- autres:		
6207 91 00		- - de coton	12	0
6207 99		- - d'autres matières textiles:		
6207 99 10		- - - de fibres synthétiques ou artificielles	12	0
6207 99 90		- - - autres	12	0
6208		Gilets de corps et chemises de jour, combinaisons ou fonds de robes, jupons, slips, chemises de nuit, pyjamas, déshabillés, peignoirs de bain, robes de chambre et articles similaires, pour femmes ou fillettes:		
		- Combinaisons ou fonds de robes et jupons:		
6208 11 00		- - de fibres synthétiques ou artificielles	12	0
6208 19 00		- - d'autres matières textiles	12	0
		- Chemises de nuit et pyjamas:		
6208 21 00		- - de coton	12	0
6208 22 00		- - de fibres synthétiques ou artificielles	12	0
6208 29 00		- - d'autres matières textiles	12	0
		- autres:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6208 91 00		- - de coton	12	0
6208 92 00		- - de fibres synthétiques ou artificielles	12	0
6208 99 00		- - d'autres matières textiles	12	0
6209		Vêtements et accessoires du vêtement pour bébés:		
6209 20 00		- de coton	10,5	0
6209 30 00		- de fibres synthétiques	10,5	0
6209 90		- d'autres matières textiles:		
6209 90 10		- - de laine ou de poils fins	10,5	0
6209 90 90		- - autres	10,5	0
6210		Vêtements confectionnés en produits des n ^{os} 5602, 5603, 5903, 5906 ou 5907:		
6210 10		- en produits des n ^{os} 5602 ou 5603:		
6210 10 10		- - en produits du n ^o 5602	12	0
6210 10 90		- - en produits du n ^o 5603	12	0
6210 20 00		- autres vêtements, des types visés aux n ^{os} 6201 11 à 6201 19	12	0
6210 30 00		- autres vêtements, des types visés aux n ^{os} 6202 11 à 6202 19	12	0
6210 40 00		- autres vêtements pour hommes ou garçonnets	12	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6210 50 00		- autres vêtements pour femmes ou fillettes	12	0
6211		Survêtements de sport (trainings), combinaisons et ensembles de ski, maillots, culottes et slips de bain; autres vêtements:		
		- Maillots, culottes et slips de bain:		
6211 11 00		- - pour hommes ou garçonnets	12	0
6211 12 00		- - pour femmes ou fillettes	12	0
6211 20 00		- Combinaisons et ensembles de ski	12	0
		- autres vêtements pour hommes ou garçonnets:		
6211 32		- - de coton:		
6211 32 10		- - - Vêtements de travail	12	0
		- - - Survêtements de sport (trainings) avec doublure:		
6211 32 31		- - - - dont l'extérieur est réalisé dans une seule et même étoffe	12	0
		- - - - autres:		
6211 32 41		- - - - Parties supérieures	12	0
6211 32 42		- - - - Parties inférieures	12	0
6211 32 90		- - - autres	12	0
6211 33		- - de fibres synthétiques ou artificielles:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6211 33 10		- - - Vêtements de travail	12	0
		- - - Survêtements de sport (trainings) avec doublure:		
6211 33 31		- - - - dont l'extérieur est réalisé dans une seule et même étoffe	12	0
		- - - - autres:		
6211 33 41		- - - - - Parties supérieures	12	0
6211 33 42		- - - - - Parties inférieures	12	0
6211 33 90		- - - autres	12	0
6211 39 00		- - d'autres matières textiles	12	0
		- autres vêtements pour femmes ou fillettes:		
6211 41 00		- - de laine ou de poils fins	12	0
6211 42		- - de coton:		
6211 42 10		- - - Tabliers, blouses et autres vêtements de travail	12	0
		- - - Survêtements de sport (trainings) avec doublure:		
6211 42 31		- - - - dont l'extérieur est réalisé dans une seule et même étoffe	12	0
		- - - - autres:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6211 42 41		- - - - - Parties supérieures	12	0
6211 42 42		- - - - - Parties inférieures	12	0
6211 42 90		- - - autres	12	0
6211 43		- - de fibres synthétiques ou artificielles:		
6211 43 10		- - - Tabliers, blouses et autres vêtements de travail	12	0
		- - - Survêtements de sport (trainings) avec doublure:		
6211 43 31		- - - - dont l'extérieur est réalisé dans une seule et même étoffe	12	0
		- - - - autres:		
6211 43 41		- - - - - Parties supérieures	12	0
6211 43 42		- - - - - Parties inférieures	12	0
6211 43 90		- - - autres	12	0
6211 49 00		- - d'autres matières textiles	12	0
6212		Soutiens-gorge, gaines, corsets, bretelles, jarretelles, jarrettières et articles similaires et leurs parties, même en bonneterie:		
6212 10		- Soutiens-gorge et bustiers:		
6212 10 10		- - présentés en assortiments conditionnés pour la vente au détail contenant un soutiengorge ou un bustier et un slip	6,5	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6212 10 90		- - autres	6,5	0
6212 20 00		- Gaines et gaines-culottes	6,5	0
6212 30 00		- Combinés	6,5	0
6212 90 00		- autres	6,5	0
6213		Mouchoirs et pochettes:		
6213 20 00		- de coton	10	0
6213 90 00		- d'autres matières textiles	10	0
6214		Châles, écharpes, foulards, cache-nez, cache-col, mantilles, voiles et voilettes, et articles similaires:		
6214 10 00		- de soie ou de déchets de soie	8	0
6214 20 00		- de laine ou de poils fins	8	0
6214 30 00		- de fibres synthétiques	8	0
6214 40 00		- de fibres artificielles	8	0
6214 90 00		- d'autres matières textiles	8	0
6215		Cravates, noeuds papillons et foulards cravates:		
6215 10 00		- de soie ou de déchets de soie	6,3	0
6215 20 00		- de fibres synthétiques ou artificielles	6,3	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6215 90 00		- d'autres matières textiles	6,3	0
6216 00 00		Gants, mitaines et moufles	7,6	0
6217		Autres accessoires confectionnés du vêtement; parties de vêtements ou d'accessoires du vêtement, autres que celles du n° 6212:		
6217 10 00		- Accessoires	6,3	0
6217 90 00		- Parties	12	0
63		CHAPITRE 63 - AUTRES ARTICLES TEXTILES CONFECTIONNÉS; ASSORTIMENTS; FRIPERIE ET CHIFFONS		
		I. AUTRES ARTICLES TEXTILES CONFECTIONNÉS		
6301		Couvertures:		
6301 10 00		- Couvertures chauffantes électriques	6,9	0
6301 20		- Couvertures (autres que les couvertures chauffantes électriques) de laine ou de poils fins:		
6301 20 10		- - en bonneterie	12	0
6301 20 90		- - autres	12	0
6301 30		- Couvertures (autres que les couvertures chauffantes électriques) de coton:		
6301 30 10		- - en bonneterie	12	0
6301 30 90		- - autres	7,5	0
6301 40		- Couvertures (autres que les couvertures chauffantes électriques) de fibres synthétiques:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6301 40 10		- - en bonneterie	12	0
6301 40 90		- - autres	12	0
6301 90		- autres couvertures:		
6301 90 10		- - en bonneterie	12	0
6301 90 90		- - autres	12	0
6302		Linge de lit, de table, de toilette ou de cuisine:		
6302 10 00		- Linge de lit en bonneterie	12	0
		- autre linge de lit, imprimé:		
6302 21 00		- - de coton	12	0
6302 22		- - de fibres synthétiques ou artificielles:		
6302 22 10		- - - en nontissés	6,9	0
6302 22 90		- - - autre	12	0
6302 29		- - d'autres matières textiles:		
6302 29 10		- - - de lin ou de ramie	12	0
6302 29 90		- - - autre	12	0
		- autre linge de lit:		
6302 31 00		- - de coton	12	0
6302 32		- - de fibres synthétiques ou artificielles:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6302 32 10		- - - en nontissés	6,9	0
6302 32 90		- - - autre	12	0
6302 39		- - d'autres matières textiles:		
6302 39 20		- - - de lin ou de ramie	12	0
6302 39 90		- - - autre	12	0
6302 40 00		- Linge de table en bonneterie	12	0
		- autre linge de table:		
6302 51 00		- - de coton	12	0
6302 53		- - de fibres synthétiques ou artificielles:		
6302 53 10		- - - en nontissés	6,9	0
6302 53 90		- - - autre	12	0
6302 59		- - d'autres matières textiles:		
6302 59 10		- - - de lin	12	0
6302 59 90		- - - autre	12	0
6302 60 00		- Linge de toilette ou de cuisine, bouclé du genre éponge, de coton	12	0
		- autre:		
6302 91 00		- - de coton	12	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6302 93		- - de fibres synthétiques ou artificielles:		
6302 93 10		- - - en nontissés	6,9	0
6302 93 90		- - - autre	12	0
6302 99		- - d'autres matières textiles:		
6302 99 10		- - - de lin	12	0
6302 99 90		- - - autre	12	0
6303		Vitrages, rideaux et stores d'intérieur; cantonnières et tours de lit:		
		- en bonneterie:		
6303 12 00		- - de fibres synthétiques	12	0
6303 19 00		- - d'autres matières textiles	12	0
		- autres:		
6303 91 00		- - de coton	12	0
6303 92		- - de fibres synthétiques:		
6303 92 10		- - - en nontissés	6,9	0
6303 92 90		- - - autres	12	0
6303 99		- - d'autres matières textiles:		
6303 99 10		- - - en nontissés	6,9	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6303 99 90		- - - autres	12	0
6304		Autres articles d'ameublement, à l'exclusion de ceux du n° 9404:		
		- Couvre-lits:		
6304 11 00		- - en bonneterie	12	0
6304 19		- - autres:		
6304 19 10		- - - de coton	12	0
6304 19 30		- - - de lin ou de ramie	12	0
6304 19 90		- - - d'autres matières textiles	12	0
		- autres:		
6304 91 00		- - en bonneterie	12	0
6304 92 00		- - autres qu'en bonneterie, de coton	12	0
6304 93 00		- - autres qu'en bonneterie, de fibres synthétiques	12	0
6304 99 00		- - autres qu'en bonneterie, d'autres matières textiles	12	0
6305		Sacs et sachets d'emballage:		
6305 10		- de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 5303:		
6305 10 10		- - usagés	2	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6305 10 90		- - autres	4	0
6305 20 00		- de coton	7,2	0
		- de matières textiles synthétiques ou artificielles:		
6305 32		- - Contenants souples pour matières en vrac:		
		- - - obtenus à partir de lames ou formes similaires de polyéthylène ou de polypropylène:		
6305 32 11		- - - - en bonneterie	12	0
		- - - - autres:		
6305 32 81		- - - - - en tissus d'un poids au mètre carré n'excédant pas 120 g	7,2	0
6305 32 89		- - - - - en tissus d'un poids au mètre carré excédant 120 g	7,2	0
6305 32 90		- - - autres	7,2	0
6305 33		- - autres, obtenues à partir de lames ou formes similaires de polyéthylène ou de polypropylène:		
6305 33 10		- - - en bonneterie	12	0
		- - - autres:		
6305 33 91		- - - - en tissus d'un poids au mètre carré n'excédant pas 120 g	7,2	0
6305 33 99		- - - - en tissus d'un poids au mètre carré excédant 120 g	7,2	0
6305 39 00		- - autres	7,2	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6305 90 00		- d'autres matières textiles	6,2	0
6306		Bâches et stores d'extérieur; tentes; voiles pour embarcations, planches à voile ou chars à voile; articles de campement:		
		- Bâches et stores d'extérieur:		
6306 12 00		- - de fibres synthétiques	12	0
6306 19 00		- - d'autres matières textiles	12	0
		- Tentes:		
6306 22 00		- - de fibres synthétiques	12	0
6306 29 00		- - d'autres matières textiles	12	0
6306 30 00		- Voiles	12	0
6306 40 00		- Matelas pneumatiques	12	0
		- autres:		
6306 91 00		- - de coton	12	0
6306 99 00		- - d'autres matières textiles	12	0
6307		Autres articles confectionnés, y compris les patrons de vêtements:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6307 10		- Serpillières ou wassingues, lavettes, chamoisettes et articles d'entretien similaires:		
6307 10 10		- - en bonneterie	12	0
6307 10 30		- - en nontissés	6,9	0
6307 10 90		- - autres	7,7	0
6307 20 00		- Ceintures et gilets de sauvetage	6,3	0
6307 90		- autres:		
6307 90 10		- - en bonneterie	12	0
		- - autres:		
6307 90 91		- - - en feutre	6,3	0
6307 90 99		- - - autres	6,3	0
		II. ASSORTIMENTS		
6308 00 00		Assortiments composés de pièces de tissus et de fils, même avec accessoires, pour la confection de tapis, de tapisseries, de nappes de table ou de serviettes brodées, ou d'articles textiles similaires, en emballages pour la vente au détail	12	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		III. FRIPERIE ET CHIFFONS		
6309 00 00		Articles de friperie	5,3	0
6310		Chiffons, ficelles, cordes et cordages, en matières textiles, sous forme de déchets ou d'articles hors d'usage:		
6310 10		- triés:		
6310 10 10		- - de laine, de poils fins ou grossiers	exemption	0
6310 10 30		- - de lin ou de coton	exemption	0
6310 10 90		- - d'autres matières textiles	exemption	0
6310 90 00		- autres	exemption	0
XII		SECTION XII - CHAUSSURES, COIFFURES, PARAPLUIES, PARASOLS, CANNES, FOUETS, CRAVACHES ET LEURS PARTIES; PLUMES APPRÊTÉES ET ARTICLES EN PLUMES; FLEURS ARTIFICIELLES; OUVRAGES EN CHEVEUX		
64		CHAPITRE 64 - CHAUSSURES, GUÊTRES ET ARTICLES ANALOGUES; PARTIES DE CES OBJETS		
6401		Chaussures étanches à semelles extérieures et dessus en caoutchouc ou en matière plastique, dont le dessus n'a été ni réuni à la semelle extérieure par couture ou par des rivets, des clous, des vis, des tétons ou des dispositifs similaires, ni formé de différentes parties assemblées par ces mêmes procédés:		
6401 10		- Chaussures comportant, à l'avant, une coquille de protection en métal:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6401 10 10		- - à dessus en caoutchouc	17	0
6401 10 90		- - à dessus en matière plastique	17	0
		- autres chaussures:		
6401 92		- - couvrant la cheville mais ne couvrant pas le genou:		
6401 92 10		- - - à dessus en caoutchouc	17	0
6401 92 90		- - - à dessus en matière plastique	17	0
6401 99 00		- - autres	17	0
6402		Autres chaussures à semelles extérieures et dessus en caoutchouc ou en matière plastique:		
		- Chaussures de sport:		
6402 12		- - Chaussures de ski et chaussures pour le surf des neiges:		
6402 12 10		- - - Chaussures de ski	17	0
6402 12 90		- - - Chaussures pour le surf des neiges	17	0
6402 19 00		- - autres	16,9	0
6402 20 00		- Chaussures avec dessus en lanières ou brides fixées à la semelle par des tétons	17	0
		- autres chaussures:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6402 91		- - couvrant la cheville:		
6402 91 10		- - - comportant, à l'avant, une coquille de protection en métal	17	0
6402 91 90		- - - autres	16,9	0
6402 99		- - autres:		
6402 99 05		- - - comportant, à l'avant, une coquille de protection en métal	17	0
		- - - autres:		
6402 99 10		- - - - à dessus en caoutchouc	16,8	0
		- - - - à dessus en matière plastique:		
		- - - - - Chaussures dont la claque est constituée de lanières ou comporte une ou plusieurs découpures:		
6402 99 31		- - - - - dont la plus grande hauteur du talon y compris la semelle est supérieure à 3 cm	16,8	0
6402 99 39		- - - - - autres	16,8	0
6402 99 50		- - - - - Pantoufles et autres chaussures d'intérieur	16,8	0
		- - - - - autres, avec semelles intérieures d'une longueur:		
6402 99 91		- - - - - inférieure à 24 cm	16,8	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		- - - - - de 24 cm ou plus:		
6402 99 93		- - - - - Chaussures qui ne sont pas reconnaissables comme étant pour hommes ou pour femmes	16,8	0
		- - - - - autres:		
6402 99 96		- - - - - pour hommes	16,8	0
6402 99 98		- - - - - pour femmes	16,8	0
6403		Chaussures à semelles extérieures en caoutchouc, matière plastique, cuir naturel ou reconstitué et dessus en cuir naturel:		
		- Chaussures de sport:		
6403 12 00		- - Chaussures de ski et chaussures pour le surf des neiges	8	0
6403 19 00		- - autres	8	0
6403 20 00		- Chaussures à semelles extérieures en cuir naturel et dessus constitués par des lanières en cuir naturel passant sur le cou-de-pied et entourant le gros orteil	8	0
6403 40 00		- autres chaussures, comportant, à l'avant, une coquille de protection en métal	8	0
		- autres chaussures à semelles extérieures en cuir naturel:		
6403 51		- - couvrant la cheville:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6403 51 05		- - - à semelles principales en bois dépourvues de semelles intérieures	8	0
		- - - autres:		
		- - - - couvrant la cheville, mais ne couvrant pas le mollet, avec semelles intérieures d'une longueur:		
6403 51 11		- - - - - inférieure à 24 cm	8	0
		- - - - - de 24 cm ou plus:		
6403 51 15		- - - - - pour hommes	8	0
6403 51 19		- - - - - pour femmes	8	0
		- - - - autres, avec semelles intérieures d'une longueur:		
6403 51 91		- - - - - inférieure à 24 cm	8	0
		- - - - - de 24 cm ou plus:		
6403 51 95		- - - - - pour hommes	8	0
6403 51 99		- - - - - pour femmes	8	0
6403 59		- - autres:		
6403 59 05		- - - à semelles principales en bois dépourvues de semelles intérieures	8	0
		- - - autres:		
		- - - - Chaussures dont la claque est constituée de lanières ou comporte une ou plusieurs découpures:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6403 59 11		- - - - - dont la plus grande hauteur du talon et de la semelle réunis est supérieure à 3 cm	5	0
		- - - - - autres, avec semelles intérieures d'une longueur:		
6403 59 31		- - - - - inférieure à 24 cm	8	0
		- - - - - de 24 cm ou plus:		
6403 59 35		- - - - - pour hommes	8	0
6403 59 39		- - - - - pour femmes	8	0
6403 59 50		- - - - Pantoufles et autres chaussures d'intérieur	8	0
		- - - - autres, avec semelles intérieures d'une longueur:		
6403 59 91		- - - - - inférieure à 24 cm	8	0
		- - - - - de 24 cm ou plus:		
6403 59 95		- - - - - pour hommes	8	0
6403 59 99		- - - - - pour femmes	8	0
		- autres chaussures:		
6403 91		- - couvrant la cheville:		
6403 91 05		- - - à semelles principales en bois dépourvues de semelles intérieures	8	0
		- - - autres:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		- - - - couvrant la cheville, mais ne couvrant pas le mollet, avec semelles intérieures d'une longueur:		
6403 91 11		- - - - - inférieure à 24 cm	8	0
		- - - - - de 24 cm ou plus:		
6403 91 13		- - - - - Chaussures qui ne sont pas reconnaissables comme étant pour hommes ou pour femmes	8	0
		- - - - - autres:		
6403 91 16		- - - - - pour hommes	8	0
6403 91 18		- - - - - pour femmes	8	0
		- - - - autres, avec semelles intérieures d'une longueur:		
6403 91 91		- - - - - inférieure à 24 cm	8	0
		- - - - - de 24 cm ou plus:		
6403 91 93		- - - - - Chaussures qui ne sont pas reconnaissables comme étant pour hommes ou pour femmes	8	0
		- - - - - autres:		
6403 91 96		- - - - - pour hommes	8	0
6403 91 98		- - - - - pour femmes	5	0
6403 99		- - autres:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6403 99 05		- - - à semelles principales en bois dépourvues de semelles intérieures	8	0
		- - - autres:		
		- - - - Chaussures dont la claque est constituée de lanières ou comporte une ou plusieurs découpures:		
6403 99 11		- - - - - dont la plus grande hauteur du talon et de la semelle réunis est supérieure à 3 cm	8	0
		- - - - - autres, avec semelles intérieures d'une longueur:		
6403 99 31		- - - - - inférieure à 24 cm	8	0
		- - - - - de 24 cm ou plus:		
6403 99 33		- - - - - Chaussures qui ne sont pas reconnaissables comme étant pour hommes ou pour femmes	8	0
		- - - - - autres:		
6403 99 36		- - - - - pour hommes	8	0
6403 99 38		- - - - - pour femmes	5	0
6403 99 50		- - - - Pantoufles et autres chaussures d'intérieur	8	0
		- - - - autres, avec semelles intérieures d'une longueur:		
6403 99 91		- - - - - inférieure à 24 cm	8	0
		- - - - - de 24 cm ou plus:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6403 99 93		- - - - - Chaussures qui ne sont pas reconnaissables comme étant pour hommes ou pour femmes	8	0
		- - - - - autres:		
6403 99 96		- - - - - pour hommes	8	0
6403 99 98		- - - - - pour femmes	7	0
6404		Chaussures à semelles extérieures en caoutchouc, matière plastique, cuir naturel ou reconstitué et dessus en matières textiles:		
		- Chaussures à semelles extérieures en caoutchouc ou en matière plastique:		
6404 11 00		- - Chaussures de sport; chaussures dites de tennis, de basket-ball, de gymnastique, d'entraînement et chaussures similaires	16,9	0
6404 19		- - autres:		
6404 19 10		- - - Pantoufles et autres chaussures d'intérieur	16,9	0
6404 19 90		- - - autres	17	0
6404 20		- Chaussures à semelles extérieures en cuir naturel ou reconstitué:		
6404 20 10		- - Pantoufles et autres chaussures d'intérieur	17	0
6404 20 90		- - autres	17	0
6405		Autres chaussures:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6405 10 00		- à dessus en cuir naturel ou reconstitué	3,5	0
6405 20		- à dessus en matières textiles:		
6405 20 10		- - à semelles extérieures en bois ou en liège	3,5	0
		- - à semelles extérieures en autres matières:		
6405 20 91		- - - Pantoufles et autres chaussures d'intérieur	4	0
6405 20 99		- - - autres	4	0
6405 90		- autres:		
6405 90 10		- - à semelles extérieures en caoutchouc, en matière plastique, en cuir naturel ou reconstitué	17	0
6405 90 90		- - à semelles extérieures en autres matières	4	0
6406		Parties de chaussures (y compris les dessus même fixés à des semelles autres que les semelles extérieures); semelles intérieures amovibles, talonnettes et articles similaires amovibles; guêtres, jambières et articles similaires, et leurs parties:		
6406 10		- Dessus de chaussures et leurs parties, à l'exclusion des contreforts et bouts durs:		
		- - en cuir naturel:		
6406 10 11		- - - Dessus	3	0
6406 10 19		- - - Parties de dessus	3	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6406 10 90		- - en autres matières	3	0
6406 20		- Semelles extérieures et talons, en caoutchouc ou en matière plastique:		
6406 20 10		- - en caoutchouc	3	0
6406 20 90		- - en matière plastique	3	0
		- autres:		
6406 91 00		- - en bois	3	0
6406 99		- - en autres matières:		
6406 99 10		- - - Guêtres, jambières et articles similaires et leurs parties	3	0
6406 99 30		- - - Assemblages formés de dessus de chaussures fixés aux semelles premières ou à d'autres parties inférieures et dépourvus de semelles extérieures	3	0
6406 99 50		- - - Semelles intérieures et autres accessoires amovibles	3	0
6406 99 60		- - - Semelles extérieures en cuir naturel ou reconstitué	3	0
6406 99 80		- - - autres	3	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
65		CHAPITRE 65 - COIFFURES ET PARTIES DE COIFFURES		
6501 00 00		Cloches non dressées (mises en forme) ni tournurées (mises en tournure), plateaux (disques), manchons (cylindres) même fendus dans le sens de la hauteur, en feutre, pour chapeaux	2,7	0
6502 00 00		Cloches ou formes pour chapeaux, tressées ou fabriquées par l'assemblage de bandes en toutes matières, non dressées (mises en forme) ni tournurées (mises en tournure) ni garnies	exemption	0
6504 00 00		Chapeaux et autres coiffures, tressés ou fabriqués par l'assemblage de bandes en toutes matières, même garnis	exemption	0
6505		Chapeaux et autres coiffures en bonneterie ou confectionnés à l'aide de dentelles, de feutre ou d'autres produits textiles, en pièces (mais non en bandes), même garnis; résilles et filets à cheveux en toutes matières, même garnis:		
6505 10 00		- Résilles et filets à cheveux	2,7	0
6505 90		- autres:		
6505 90 05		- - en feutre de poils ou de laine et poils, fabriqués à l'aide des cloches ou des plateaux du n° 6501	5,7	0
		- - autres:		
6505 90 10		- - - Bérêts, bonnets, calottes, fez, chéchias et coiffures similaires	2,7	0
6505 90 30		- - - Casquettes, képis et coiffures similaires comportant une visière	2,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6505 90 80		- - - autres	2,7	0
6506		Autres chapeaux et coiffures, même garnis:		
6506 10		- Coiffures de sécurité:		
6506 10 10		- - en matière plastique	2,7	0
6506 10 80		- - en autres matières	2,7	0
		- autres:		
6506 91 00		- - en caoutchouc ou en matière plastique	2,7	0
6506 99		- - en autres matières:		
6506 99 10		- - - en feutre de poils ou de laine et poils, fabriqués à l'aide des cloches ou des plateaux du n° 6501	5,7	0
6506 99 90		- - - autres	2,7	0
6507 00 00		Bandes pour garniture intérieure, coiffes, couvre-coiffures, carcasses, visières et jugulaires pour la chapellerie	2,7	0
66		CHAPITRE 66 - PARAPLUIES, OMBRELLES, PARASOLS, CANNES, CANNES-SIÈGES, FOUETS, CRAVACHES ET LEURS PARTIES		
6601		Parapluies, ombrelles et parasols (y compris les parapluies-cannes, les parasols de jardin et articles similaires):		
6601 10 00		- Parasols de jardin et articles similaires	4,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		- autres:		
6601 91 00		- - à mât ou manche télescopique	4,7	0
6601 99		- - autres:		
		- - - avec couverture en tissus de matières textiles:		
6601 99 11		- - - de fibres synthétiques ou artificielles	4,7	0
6601 99 19		- - - d'autres matières textiles	4,7	0
6601 99 90		- - - autres	4,7	0
6602 00 00		Cannes, cannes-sièges, fouets, cravaches et articles similaires	2,7	0
6603		Parties, garnitures et accessoires pour articles des n ^{os} 6601 ou 6602:		
6603 20 00		- Montures assemblées, même avec mâts ou manches, pour parapluies, ombrelles ou parasols	5,2	0
6603 90		- autres:		
6603 90 10		- - Poignées et pommeaux	2,7	0
6603 90 90		- - autres	5	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
67		CHAPITRE 67 - PLUMES ET DUVET APPRÊTÉS ET ARTICLES EN PLUMES OU EN DUVET; FLEURS ARTIFICIELLES; OUVRAGES EN CHEVEUX		
6701 00 00		Peaux et autres parties d'oiseaux revêtues de leurs plumes ou de leur duvet, plumes, parties de plumes, duvet et articles en ces matières, autres que les produits du n° 0505 et les tuyaux et tiges de plumes, travaillés	2,7	0
6702		Fleurs, feuillages et fruits artificiels et leurs parties; articles confectionnés en fleurs, feuillages ou fruits artificiels:		
6702 10 00		- en matières plastiques	4,7	0
6702 90 00		- en autres matières	4,7	0
6703 00 00		Cheveux remis, amincis, blanchis ou autrement préparés; laine, poils et autres matières textiles, préparés pour la fabrication de perruques ou d'articles similaires	1,7	0
6704		Perruques, barbes, sourcils, cils, mèches et articles analogues en cheveux, poils ou matières textiles; ouvrages en cheveux non dénommés ni compris ailleurs:		
		- en matières textiles synthétiques:		
6704 11 00		- - Perruques complètes	2,2	0
6704 19 00		- - autres	2,2	0
6704 20 00		- en cheveux	2,2	0
6704 90 00		- en autres matières	2,2	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
XIII		SECTION XIII - OUVRAGES EN PIERRES, PLÂTRE, CIMENT, AMIANTE, MICA OU MATIÈRES ANALOGUES; PRODUITS CÉRAMIQUES; VERRE ET OUVRAGES EN VERRE		
68		CHAPITRE 68 - OUVRAGES EN PIERRES, PLÂTRE, CIMENT, AMIANTE, MICA OU MATIÈRES ANALOGUES		
6801 00 00		Pavés, bordures de trottoirs et dalles de pavage, en pierres naturelles (autres que l'ardoise)	exemption	0
6802		Pierres de taille ou de construction (autres que l'ardoise) travaillées et ouvrages en ces pierres, à l'exclusion de ceux du n° 6801; cubes, dés et articles similaires pour mosaïques, en pierres naturelles (y compris l'ardoise), même sur support; granulés, éclats et poudres de pierres naturelles (y compris l'ardoise), colorés artificiellement:		
6802 10 00		- Carreaux, cubes, dés et articles similaires, même de forme autre que carrée ou rectangulaire, dont la plus grande surface peut être inscrite dans un carré dont le côté est inférieur à 7 cm; granulés, éclats et poudres, colorés artificiellement	exemption	0
		- autres pierres de taille ou de construction et ouvrages en ces pierres, simplement taillés ou sciés et à surface plane ou unie:		
6802 21 00		- - Marbre, travertin et albâtre	1,7	0
6802 23 00		- - Granit	1,7	0
6802 29 00		- - autres pierres	1,7	0
		- autres:		
6802 91		- - Marbre, travertin et albâtre:		
6802 91 10		- - - Albâtre poli, décoré ou autrement travaillé, mais non sculpté	1,7	0
6802 91 90		- - - autres	1,7	0
6802 92		- - autres pierres calcaires:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6802 92 10		- - - polies, décorées ou autrement travaillées, mais non sculptées	1,7	0
6802 92 90		- - - autres	1,7	0
6802 93		- - Granit:		
6802 93 10		- - - poli, décoré ou autrement travaillé, mais non sculpté, d'un poids net égal ou supérieur à 10 kg	exemption	0
6802 93 90		- - - autre	1,7	0
6802 99		- - autres pierres:		
6802 99 10		- - - polies, décorées ou autrement travaillées, mais non sculptées, d'un poids net égal ou supérieur à 10 kg	exemption	0
6802 99 90		- - - autres	1,7	0
6803 00		Ardoise naturelle travaillée et ouvrages en ardoise naturelle ou agglomérée (ardoisine):		
6803 00 10		- Ardoise pour toitures ou pour façades	1,7	0
6803 00 90		- autres	1,7	0
6804		Meules et articles similaires, sans bâtis, à moudre, à défibrer, à broyer, à aiguiser, à polir, à rectifier, à trancher ou à tronçonner, pierres à aiguiser ou à polir à la main, et leurs parties, en pierres naturelles, en abrasifs naturels ou artificiels agglomérés ou en céramique, même avec parties en autres matières:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6804 10 00		- Meules à moudre ou à défibrer	exemption	0
		- autres meules et articles similaires:		
6804 21 00		- - en diamant naturel ou synthétique, aggloméré	1,7	0
6804 22		- - en autres abrasifs agglomérés ou en céramique:		
		- - - en abrasifs artificiels, avec agglomérant:		
		- - - - en résines synthétiques ou artificielles:		
6804 22 12		- - - - non renforcés	exemption	0
6804 22 18		- - - - renforcés	exemption	0
6804 22 30		- - - en céramique ou en silicates	exemption	0
6804 22 50		- - - en autres matières	exemption	0
6804 22 90		- - - autres	exemption	0
6804 23 00		- - en pierres naturelles	exemption	0
6804 30 00		- Pierres à aiguiser ou à polir à la main	exemption	0
6805		Abrasifs naturels ou artificiels en poudre ou en grains, appliqués sur produits textiles, papier, carton ou autres matières, même découpés, cousus ou autrement assemblés:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6805 10 00		- appliqués sur tissus en matières textiles seulement	1,7	0
6805 20 00		- appliqués sur papier ou carton seulement	1,7	0
6805 30		- appliqués sur d'autres matières:		
6805 30 10		- - appliqués sur tissus en matières textiles, combinés avec du papier ou du carton	1,7	0
6805 30 20		- - appliqués sur fibre vulcanisée	1,7	0
6805 30 80		- - autres	1,7	0
6806		Laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales similaires; vermiculite expansée, argiles expansées, mousse de scories et produits minéraux similaires expansés; mélanges et ouvrages en matières minérales à usages d'isolants thermiques ou sonores ou pour l'absorption du son, à l'exclusion de ceux des n ^{os} 6811, 6812 ou du chapitre 69:		
6806 10 00		- Laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales similaires, même mélangées entre elles, en masses, feuilles ou rouleaux	exemption	0
6806 20		- Vermiculite expansée, argiles expansées, mousse de scories et produits minéraux similaires expansés, même mélangés entre eux:		
6806 20 10		- - Argiles expansées	exemption	0
6806 20 90		- - autres	exemption	0
6806 90 00		- autres	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6807		Ouvrages en asphalte ou en produits similaires (poix de pétrole, brais, par exemple):		
6807 10		- en rouleaux:		
6807 10 10		- - Articles de revêtement	exemption	0
6807 10 90		- - autres	exemption	0
6807 90 00		- autres	exemption	0
6808 00 00		Panneaux, planches, carreaux, blocs et articles similaires, en fibres végétales, en paille ou en copeaux, plaquettes, particules, sciures ou autres déchets de bois, agglomérés avec du ciment, du plâtre ou d'autres liants minéraux	1,7	0
6809		Ouvrages en plâtre ou en compositions à base de plâtre:		
		- Planches, plaques, panneaux, carreaux et articles similaires, non ornementés:		
6809 11 00		- - revêtus ou renforcés de papier ou de carton uniquement	1,7	0
6809 19 00		- - autres	1,7	0
6809 90 00		- autres ouvrages	1,7	0
6810		Ouvrages en ciment, en béton ou en pierre artificielle, même armés:		
		- Tuiles, carreaux, dalles, briques et articles similaires:		
6810 11		- - Blocs et briques pour la construction:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6810 11 10		- - - en béton léger (à base de bimsbies, de scories granulées, etc.)	1,7	0
6810 11 90		- - - autres	1,7	0
6810 19		- - autres:		
6810 19 10		- - - Tuiles	1,7	0
		- - - Carreaux:		
6810 19 31		- - - - en béton	1,7	0
6810 19 39		- - - - autres	1,7	0
6810 19 90		- - - autres	1,7	0
		- autres ouvrages:		
6810 91		- - Éléments préfabriqués pour le bâtiment ou le génie civil:		
6810 91 10		- - - Éléments de planchers	1,7	0
6810 91 90		- - - autres	1,7	0
6810 99 00		- - autres	1,7	0
6811		Ouvrages en amiante-ciment, cellulose-ciment ou similaires:		
6811 40 00		- contenant de l'amiante	1,7	0
		- ne contenant pas d'amiante:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6811 81 00		- - Plaques ondulées	1,7	0
6811 82		- - autres plaques, panneaux, carreaux, tuiles et articles similaires:		
6811 82 10		- - - Ardoises pour le revêtement des toitures ou des façades, dont les dimensions ne dépassent pas 40 cm × 60 cm	1,7	0
6811 82 90		- - - autres	1,7	0
6811 83 00		- - Tuyaux, gaines et accessoires de tuyauterie	1,7	0
6811 89 00		- - autres ouvrages	1,7	0
6812		Amiante (asbeste) travaillé, en fibres; mélanges à base d'amiante ou à base d'amiante et de carbonate de magnésium; ouvrages en ces mélanges ou en amiante (fils, tissus, vêtements, coiffures, chaussures, joints, par exemple), même armés, autres que ceux des n ^{os} 6811 ou 6813:		
6812 80		- en crocidolite:		
6812 80 10		- - en fibres, travaillé; mélanges à base d'amiante ou à base d'amiante et de carbonate de magnésium	1,7	0
6812 80 90		- - autres	3,7	0
		- autres:		
6812 91 00		- - Vêtements, accessoires du vêtement, chaussures et coiffures	3,7	0
6812 92 00		- - Papiers, cartons et feutres	3,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6812 93 00		- - Feuilles en amiante et élastomères comprimés, pour joints, même présentées en rouleaux	3,7	0
6812 99		- - autres:		
6812 99 10		- - - Amiante travaillé, en fibres; mélanges à base d'amiante ou à base d'amiante et de carbonate de magnésium	1,7	0
6812 99 90		- - - autres	3,7	0
6813		Garnitures de friction (plaques, rouleaux, bandes, segments, disques, rondelles, plaquettes, par exemple), non montées, pour freins, pour embrayages ou pour tous organes de frottement, à base d'amiante (asbeste), d'autres substances minérales ou de cellulose, même combinés avec des textiles ou d'autres matières:		
6813 20 00		- contenant de l'amiante	2,7	0
		- ne contenant pas d'amiante:		
6813 81 00		- - Garnitures de freins	2,7	0
6813 89 00		- - autres	2,7	0
6814		Mica travaillé et ouvrages en mica, y compris le mica aggloméré ou reconstitué, même sur support en papier, en carton ou en autres matières:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6814 10 00		- Plaques, feuilles et bandes en mica aggloméré ou reconstitué, même sur support	1,7	0
6814 90 00		- autres	1,7	0
6815		Ouvrages en pierre ou en autres matières minérales (y compris les fibres de carbone, les ouvrages en ces matières et en tourbe), non dénommés ni compris ailleurs:		
6815 10		- Ouvrages en graphite ou en autre carbone, pour usages autres qu'électriques:		
6815 10 10		- - Fibres de carbone et ouvrages en fibres de carbone	exemption	0
6815 10 90		- - autres	exemption	0
6815 20 00		- Ouvrages en tourbe	exemption	0
		- autres ouvrages:		
6815 91 00		- - contenant de la magnésite, de la dolomie ou de la chromite	exemption	0
6815 99		- - autres:		
6815 99 10		- - - en matières réfractaires, agglomérés par un liant chimique	exemption	0
6815 99 90		- - - autres	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
69		CHAPITRE 69 - PRODUITS CÉRAMIQUES		
		I. PRODUITS EN FARINES SILICEUSES FOSSILES OU EN TERRES SILICEUSES ANALOGUES ET PRODUITS RÉFRACTAIRES		
6901 00 00		Briques, dalles, carreaux et autres pièces céramiques en farines siliceuses fossiles (kieselguhr, tripolite, diatomite, par exemple) ou en terres siliceuses analogues	2	0
6902		Briques, dalles, carreaux et pièces céramiques analogues de construction, réfractaires, autres que ceux en farines siliceuses fossiles ou en terres siliceuses analogues:		
6902 10 00		- contenant en poids plus de 50 % des éléments Mg, Ca ou Cr, pris isolément ou ensemble, exprimés en MgO, CaO ou Cr ₂ O ₃	2	0
6902 20		- contenant en poids plus de 50 % d'alumine (Al ₂ O ₃), de silice (SiO ₂) ou d'un mélange ou combinaison de ces produits:		
6902 20 10		- - contenant en poids 93 % ou plus de silice (SiO ₂)	2	0
		- - autres:		
6902 20 91		- - - contenant en poids plus de 7 % mais moins de 45 % d'alumine (Al ₂ O ₃)	2	0
6902 20 99		- - - autres	2	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6902 90 00		- autres	2	0
6903		Autres articles céramiques réfractaires (cornues, creusets, moufles, busettes, tampons, supports, coupelles, tubes, tuyaux, gaines, baguettes, par exemple), autres que ceux en farines siliceuses fossiles ou en terres siliceuses analogues:		
6903 10 00		- contenant en poids plus de 50 % de graphite ou d'autre carbone ou d'un mélange de ces produits	5	0
6903 20		- contenant en poids plus de 50 % d'alumine (Al ₂ O ₃) ou d'un mélange ou combinaison d'alumine et de silice (SiO ₂):		
6903 20 10		- - contenant en poids moins de 45 % d'alumine (Al ₂ O ₃)	5	0
6903 20 90		- - contenant en poids 45 % ou plus d'alumine (Al ₂ O ₃)	5	0
6903 90		- autres:		
6903 90 10		- - contenant en poids plus de 25 % mais pas plus de 50 % de graphite ou d'autre carbone ou d'un mélange de ces produits	5	0
6903 90 90		- - autres	5	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		II. AUTRES PRODUITS CÉRAMIQUES		
6904		Briques de construction, hourdis, cache-poutrelles et articles similaires, en céramique:		
6904 10 00		- Briques de construction	2	0
6904 90 00		- autres	2	0
6905		Tuiles, éléments de cheminée, conduits de fumée, ornements architectoniques, en céramique, et autres poteries de bâtiment:		
6905 10 00		- Tuiles	exemption	0
6905 90 00		- autres	exemption	0
6906 00 00		Tuyaux, gouttières et accessoires de tuyauterie, en céramique	exemption	0
6907		Carreaux et dalles de pavement ou de revêtement, non vernissés ni émaillés, en céramique; cubes, dés et articles similaires pour mosaïques, non vernissés ni émaillés, en céramique, même sur support:		
6907 10 00		- Carreaux, cubes, dés et articles similaires, même de forme autre que carrée ou rectangulaire, dont la plus grande surface peut être inscrite dans un carré dont le côté est inférieur à 7 cm	5	0
6907 90		- autres:		
6907 90 10		- - Carreaux doubles du type "Spaltplatten"	5	0
		- - autres:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6907 90 91		- - - en grès	5	0
6907 90 93		- - - en faïence ou en poterie fine	5	0
6907 90 99		- - - autres	5	0
6908		Carreaux et dalles de pavement ou de revêtement, vernissés ou émaillés, en céramique; cubes, dés et articles similaires pour mosaïques, vernissés ou émaillés, en céramique, même sur support:		
6908 10		- Carreaux, cubes, dés et articles similaires, même de forme autre que carrée ou rectangulaire, dont la plus grande surface peut être inscrite dans un carré dont le côté est inférieur à 7 cm:		
6908 10 10		- - en terre commune	7	0
6908 10 90		- - autres	7	0
6908 90		- autres:		
		- - en terre commune:		
6908 90 11		- - - Carreaux doubles du type "Spaltplatten"	6	0
		- - - autres, dont la plus grande épaisseur:		
6908 90 21		- - - - n'excède pas 15 mm	5	0
6908 90 29		- - - - excède 15 mm	5	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		- - autres:		
6908 90 31		- - - Carreaux doubles du type "Spaltplatten"	5	0
		- - - autres:		
6908 90 51		- - - - dont la superficie ne dépasse pas 90 cm ²	7	0
		- - - - autres:		
6908 90 91		- - - - - en grès	5	0
6908 90 93		- - - - - en faïence ou en poterie fine	5	0
6908 90 99		- - - - - autres	5	0
6909		Appareils et articles pour usages chimiques ou autres usages techniques, en céramique; auges, bacs et récipients similaires pour l'économie rurale, en céramique; cruchons et récipients similaires de transport ou d'emballage, en céramique:		
		- Appareils et articles pour usages chimiques ou autres usages techniques:		
6909 11 00		- - en porcelaine	5	0
6909 12 00		- - Articles ayant une dureté équivalente à 9 ou davantage sur l'échelle de Mohs	5	0
6909 19 00		- - autres	5	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6909 90 00		- autres	5	0
6910		Éviers, lavabos, colonnes de lavabos, baignoires, bidets, cuvettes d'aisance, réservoirs de chasse, urinoirs et appareils fixes similaires pour usages sanitaires, en céramique:		
6910 10 00		- en porcelaine	7	0
6910 90 00		- autres	7	0
6911		Vaisselle, autres articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en porcelaine:		
6911 10 00		- Articles pour le service de la table ou de la cuisine	12	0
6911 90 00		- autres	12	0
6912 00		Vaisselle, autres articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en céramique, autres qu'en porcelaine:		
6912 00 10		- en terre commune	5	0
6912 00 30		- en grès	5,5	0
6912 00 50		- en faïence ou en poterie fine	9	0
6912 00 90		- autres	7	0
6913		Statuettes et autres objets d'ornementation en céramique:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6913 10 00		- en porcelaine	6	0
6913 90		- autres:		
6913 90 10		- - en terre commune	3,5	0
		- - autres:		
6913 90 91		- - - en grès	6	0
6913 90 93		- - - en faïence ou en poterie fine	6	0
6913 90 99		- - - autres	6	0
6914		Autres ouvrages en céramique:		
6914 10 00		- en porcelaine	5	0
6914 90		- autres:		
6914 90 10		- - en terre commune	3	0
6914 90 90		- - autres	3	0